

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'étranger	
1 AN	Fr. 40.-	1 AN	Fr. 80.-
6 MOIS	» 20.25	6 MOIS	» 42.50
3 MOIS	» 10.25	3 MOIS	» 22.-
1 MOIS	» 3.70	1 MOIS	» 7.50

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE: ADMINISTRATION: (039) 3 24 01 / RÉDACTION: (039) 2 53 77

25 centimes

CHÈQUES POSTAUX IV 6 325

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS, CANTON DE NEUCHÂTEL ET JURA BERNOIS 18 CT. LE MM.

Règle extra-régionale «Annonces-Suisse» S. A. «ASSA» SUISSE 22 CT. LE MM.

RÉCLAMES 85 CT. LE MM.

(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

Signe tangible de la réconciliation franco-allemande Le chancelier Adenauer est pendant une semaine l'hôte de la France



Dr Adenauer: 86 ans, une semaine en France, trois entretiens politiques.

Bonn, le 4 juillet.

Venant de Bonn par avion, le chancelier Adenauer est arrivé à Paris où il a commencé sa visite officielle en France. Accueilli à Orly par le général de Gaulle, il

pendant ne se rendent pas à Versailles où un concert sera donné pour lui. Le président de la République fédérale, l'an dernier, n'avait pas eu ce privilège!

Trois entretiens politiques.

Le chancelier aura trois entretiens politiques, dont deux en tête-à-tête avec le général de Gaulle. Il quittera ensuite vendredi matin Paris pour Rouen et Beauvais et sera le même soir à Bordeaux. Samedi, il visitera notamment le château de La Brède, où vécut Montesquieu, avant de reprendre le même soir l'avion pour Reims.

Dimanche, dernier jour de son périple à travers le pays, il présidera avec le général de Gaulle un grand défilé militaire franco-allemand au camp de Mourmelon. Après avoir assisté en sa compagnie à une messe solennelle célébrée à la cathédrale, il déjeunera avec les notabilités. C'est à l'issue de cette dernière manifestation que les deux hommes d'Etat prononceront deux importants discours dans lesquels ils insisteront sans aucun doute sur les faits marquants de la réconciliation franco-allemande et esquisseront les perspectives qui s'imposent à leurs peuples.

Programme chargé, événement significatif.

Programme riche et chargé s'il en est pour un homme de 86 ans. Il démontre en tout cas que la France a entendu accorder au vieux chancelier les honneurs d'un chef d'Etat. C'est là un fait assez exceptionnel pour être souligné. Il illustre au demeurant le chemin parcouru depuis le second conflit mondial, et dans le plus proche passé, depuis les années d'après-guerre, du régime d'occupation au recouvrement par l'Allemagne de sa pleine souveraineté.

(Suite en page 3)

Entendu au Café de Flore

- Regarde, mon chéri, ce type là-bas au fond, ce n'est pas Hemingway, l'écrivain américain?
- Mais mon ange! il est mort!
- Non, non! il vient de bouger...

De notre correspondant particulier ERIC KISTLER

a gagné le centre de Paris d'où il a été escorté par les cavaliers de la Garde Républicaine jusqu'au Quai d'Orsay où il logera pour la durée de son séjour sur les bords de la Seine.

Si c'est la 16e voyage qu'il effectue en France — qu'il a d'ailleurs appris à connaître à l'âge de 75 ans — c'est la première fois qu'il y accomplit une visite officielle. Mais tandis que celle des chefs de gouvernement ne dure généralement que deux à trois jours, son séjour s'étendra sur une semaine.

Réception par le Conseil municipal de Paris, dépôt d'une gerbe à l'Arc de Triomphe, ce sont là habituellement les manifestations extérieures de tout déplacement de chefs de gouvernement. Tous ce-

Dernier acte de la conférence sur le Laos?



Suspendue depuis cinq mois pour permettre la constitution d'un gouvernement laotien unique et pour réaliser entre les trois tendances un accord basé sur le neutralisme, la conférence des «14» a pu reprendre, lundi, au Palais des Nations de Genève. On pense que d'ici trois semaines, la conférence aura terminé ses travaux si tout va bien et si l'entente demeure effective entre les trois chefs de tendances qui s'affrontent dans ce petit royaume.

Le Conseil fédéral en visite au C.E.R.N.



Cinq membres du Conseil fédéral ont rendu visite, lundi, au Centre européen de recherche nucléaire (CERN), à Meyrin/Genève. Sur notre photo, on reconnaît, dans l'anneau du synchrotron à protons, au premier rang de gauche à droite MM. Standley, directeur du synchrotron à protons, Chaudet, président de la Confédération, Anthoine, chef de l'information du CERN, Schaffner, conseiller fédéral, masquant M. Wahlen, Derrière, de gauche à droite, MM. Bouffard, conseiller administratif de la ville de Genève, von Moos et Spühler.

Curiosités linguistiques

Pourquoi les Neuchâtelois sont-ils appelés «Britchons»?

(Corr. particulière de «L'Impartial»)

Jusqu'à la fin du moyen âge, le prénom Abraham fut très peu employé en Suisse romande, si ce n'est pour désigner des Juifs qu'on rencontre fréquemment au XVe siècle à Neuchâtel, à Lausanne et à Fribourg. Muret ne signale pas d'Abraham indigène antérieur aux Juifs de ce nom mentionnés à Lausanne en 1419. Mais, dès après la Réforme, ce prénom devint extrêmement courant en Suisse romande, surtout en pays neuchâtelois et vaudois, cela particulièrement à partir du XVIIe siècle. Cette vogue toucha aussi le sud du Jura bernois et le Vully fribourgeois. Dans certaines régions, la vitalité d'Abraham fut telle que des diminutifs (Branon, Branet, Branottet) et même des formes féminines (Abranna) se développèrent.

L'un de ces diminutifs se généralisa dans le canton de Neuchâtel, celui de Britchon. Comme ce prénom était particulièrement fréquent dans cette contrée, Britchon devint le sobriquet des Neuchâtelois et des Jurassiens du Sud, tout comme Dzoset devint celui des Fribourgeois qui portent très souvent le prénom de Joseph. Britchon fut aussi le terme désignant le patois neuchâtelois, ou encore une sorte de pâtisserie. Le prénom Abraham étant aussi fort répandu à la Vallée de Joux, ses habitants reçurent de leurs voisins français le surnom d'Abrami, par dérision et raillerie de la part des catholiques; ceux-ci se moquaient en effet de la faveur parfois exagérée rencontrée chez les protestants par les antiques prénoms bibliques.

Souvent, Abraham entra dans des prénoms composés: Abraham-Louis, Jean-Abraham (Djabran en patois vaudois), Abraham-Henri (Abr'Heiri en patois neuchâtelois, Henri rappelant le souvenir d'un prince souverain très populaire). Il donna naissance aussi à des noms de lieux (à Trélex, au Chenit, à Ollon, à Provence, à Naz, à Savagnier, à Romont, à Develier, à Malleray) et à des noms de familles (les Abraham de Genève, les Labran de Chézard, peut-être les Brandt des Montagnes neuchâteloises et les Brant du Landeron). Babran s'employa

comme variante de baban, nigaud, niais.

La prononciation romande exacte d'Abraham est abran quand il s'agit du prénom (d'ailleurs généralement orthographié chez nous Abram), et non pas abrâme qui est réservée au nom de la Bible. Jusqu'au XVIIe siècle, le français d'académie disait aussi abran et cette règle reste valable pour Adam prononcé adan. La formation du diminutif britchon est à rapprocher de celle des mots français folichon ou cornichon. Le «Glossaire des patois romands» dit qu'au XIXe siècle le prénom Abraham se donnait encore chez nous; en fait, ce prénom vit toujours, puisque nous connaissons un excellent vigneron de Cortaillod qui s'appelle Abram et un député vaudois de la Vallée de Joux qui porte fièrement le prénom de Paul-Abram. Ainsi, la tradition est sauve aussi bien chez les Britchons neuchâtelois que chez les Abramis de la Vallée.

Ch. M.

Nos portraits



Sophia Loren, actrice italienne, est assignée en justice à Rome avec son mari, le producteur de cinéma Carlo Ponti, pour bigamie.

Histoire vécue

Un de nos abonnés nous écrit: Ceci s'est passé à Berne. Un grand bloc comprenant plusieurs bâtiments adjacents, partant plusieurs entrées. A l'intérieur, les boîtes à lait où les locataires déposent les récipients permettant au laitier de servir sa clientèle. Certains locataires constatent que la quantité de lait demandée diminue chaque jour. Le laitier certifie qu'il n'y est pour rien. Un gamin est enfin surpris buvant à pleines gorges dans l'un des pots à lait. Lorsqu'on lui demande le pourquoi de ces délits, il répond: «Chez nous, nous n'avons pas de lait. Papa dit qu'il faut économiser pour acheter une voiture!» Se passe de commentaires!

Du vent en conserve...

Mais oui on met du vent en conserve et on l'exporte! Une compagnie de navigation aérienne vient de transporter de Grande-Bretagne aux Etats-Unis 95 douzaines de boîtes de conserve portant une étiquette avec cette inscription «English Country Air», c'est-à-dire «Air de la campagne anglaise». Ces boîtes sont vendues un dollar aux Américains. «Leur contenu stimule l'appétit, dit une notice jointe, augmente la vitalité, calme les nerfs, donne du tonus...» C'est la première fois qu'un tel produit est ainsi mis en boîte et exporté, mais cette initiative britannique ouvre des perspectives immenses aux pays sous-développés industriellement, mais salubres. La matière première, qui donnera de l'appétit et du tonus aux habitants de régions moins salubres, y est inépuisable!

Pensée

L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle.
Ant. de Saint-Exupéry.

Notes D'UN PASSANT

On sait que le maréchal Montgomery, qui remporta quelques-unes des plus grandes victoires de la dernière guerre mondiale, tente régulièrement de prouver qu'il est encore plus fort politicien et homme d'Etat que stratège...

Après pas mal de bourdes sensationnelles, qui lui ont valu parfois des admonestations sévères de grands journaux britanniques, le voici qui enfourche le dada de l'insularisme et se proclame adversaire résolu de toute politique d'adhésion de son pays au Marché commun. L'Angleterre selon lui est une île, qui doit rester isolée, et l'Anglais un individu capable de se suffire à lui-même en conservant aussi bien sa sécurité propre que ses petites manies et ses grandes traditions.

Evidemment c'est une opinion, mais on ne souhaite pas que tout le monde la partage.

Au surplus on ne peut que regretter que beaucoup de généraux ou de maréchaux qui ont acquis une gloire immortelle sur les champs de bataille, désirent encore y ajouter des lauriers sur le terrain civil, politique, social ou économique. Et l'on comprend cet humoriste français qui proposait de leur interdire toute activité une fois la paix venue, histoire de ne pas voir leur génie se dégrader et afin de conserver de leur passage sur la terre un souvenir éblou!

On pourrait aussi, ajoutait-il, les passer par les armes, ce qui procurerait aux colonels la promesse d'un avancement plus rapide...

Mais tout de même ce serait aller un peu fort!

Quoi qu'il en soit, la prochaine fois que Monty chevauchera un nouveau dada, on espère qu'on lui fera comprendre à quel point ses idées géniales datent un peu de la fin de la «der des der»...

Le père Piquez.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à MORGINS / Vs



Idéal pour les voyages: le sac à main en veau gras
Existe en naturel, brun, hermès et marine. Depuis Fr. 59.—

Avenue Léopold-Robert 27 - La Chaux-de-Fonds

Anglo American Corporation of South Africa, Limited, Johannesburg

Emission d'un emprunt 5% de 1962
de 50 000 000 de francs suisses

avec droit d'option pour la souscription d'actions ordinaires ou droit de conversion en actions ordinaires de la Société.

Prix d'émission: 100 %

Rendement: 5 %

Le produit du présent emprunt sera destiné au remboursement et à la conversion de l'emprunt 4% de 1950 Anglo, American Corporation of South Africa, Limited, de 50 000 000 de francs suisses.

Modalités:

Titres et coupons: 50 000 obligations de fr. 1000.— nom. chacune ou R 163.265 nom. Les titres ainsi que les certificats d'option y afférents sont enregistrés au nom d'une des banques indiquées ci-après et endossés en blanc par elles: Union de Banques Suisses, Société de Banque Suisse, Crédit Suisse. Les obligations sont munies de coupons annuels au 15 juillet, dont le premier arrivera à échéance le 15 juillet 1963.

Droit d'option et droit de conversion: Les titres seront munis d'un certificat d'option, qui permettra, du 1er janvier 1963 au 31 décembre 1967, soit de souscrire des actions ordinaires de la Société payables en francs suisses ou en dollars USA — les obligations continuant à exister telles quelles —, soit de convertir les obligations en actions ordinaires de la Société. Le droit d'option et le droit de conversion sont basés sur un prix se montant à R 20.— par action pour la première année du délai, prix qui se majorera ensuite de R—.50 par an jusqu'à R 22.— au maximum. Durant la première année, chaque obligation qui certifie d'option permettra de retirer, aux conditions susénoncées, 8 actions ordinaires, et 7 de ces actions les années suivantes.

Durée: 12 ans au maximum. Le remboursement aura lieu en 4 annuités égales de 1971-1974. La Société se réserve de rembourser entièrement l'emprunt par anticipation ou de renforcer les amortissements.

Impôts: Les intérêts seront payés et le capital remboursé sans déduction aucune d'impôts ou taxes, présents ou futurs, prélevés par le Gouvernement de la République d'Afrique du Sud ou les Gouvernements des Provinces. Le timbre suisse sur les titres et le droit fédéral sur les coupons seront acquittés par la débitrice.

Service financier de l'emprunt: Le Trésor de la République d'Afrique du Sud a donné l'assurance à la Société débitrice qu'il mettra en tout temps à la disposition pour leur transfert en Suisse, dehors de tout accord de paiement et sans égard à la nationalité, au domicile ou au lieu de résidence des porteurs de titres et sans exiger de leur part un affidavit quelconque ou l'accomplissement de formalités d'aucune sorte, les francs suisses nécessaires au paiement des coupons et au remboursement du capital. De plus, le Trésor a donné l'assurance que les dividendes sur les actions provenant de l'exercice du droit d'option ou de conversion, ainsi que le produit de la vente de telles actions, pourront être librement utilisés en Afrique du Sud ou convertis librement en francs suisses ou en dollars USA ou en toute autre monnaie à la convenance de la South African Reserve Bank.

Conversion: Les porteurs d'obligations 4% de 1950 de l'Anglo American Corporation of South Africa, Limited, ont le droit de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les titres dont les porteurs désirent la conversion sont à remettre sans coupons.

Souscription en espèces: Le montant de l'emprunt non utilisé à la conversion sera offert en souscription publique aux mêmes conditions.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Délai de souscription: Du 4 au 10 juillet 1962, à midi.

Prospectus, bulletins de souscription et de conversion sont à disposition auprès de banques:

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Leu & Cie S.A.	Banque Populaire Suisse	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	

En vente spéciale cette semaine

Un atout de notre charcuterie

Saucisse au foie à tartiner

-.55 la pièce de 125 grammes

-.35 la pièce de 100 grammes

Toujours très appréciée

Mettwurst

-.70 la pièce de 95 grammes

Notre plaisir est de bien vous servir

MIGROS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

mécaniciens de précision

capables d'assumer les fonctions de chef d'équipe dans nos ateliers de découpage et moulage de bakélite.

Adresser offres écrites ou se présenter à

FAVAG SA
NEUCHÂTEL

A vendre

CITROËN

11 LEGÈRE, avec coffre arrière, moteur et carrosserie refaits à neuf. S'adresser au GARAGE VOISARD, PARC 139

CHALET ET TERRAIN

Pour sortir d'indivision, LES ENFANTS DE M. GEORGES CHABLOZ, quand vivait industriel, au Locle, OFFRENT A VENDRE, de gré à gré, le chalet avec terrain à bâtir et verger qu'ils possèdent à Derrière Moulin, Chez-le-Bart, commune de Gorgier, désigné au cadastre de Gorgier Art. 4745, Derrière Moulin, habitation, garage 61 m² Art. 4745, Derrière Moulin, verger, pré 2939 m² Total 3000 m²

Magnifique situation avec vue sur le lac, le Plateau et les Alpes. Le bâtiment, en excellent état d'entretien, comporte: au rez-de-chaussée, 2 garages, 1 petit atelier, 2 réduits; au 1er étage, cuisine avec boiler de 100 l., 1 salle à manger, 3 chambres à coucher avec lavabos. Le terrain de dégagement peut être utilisé pour construire. Possibilité d'acquérir le mobilier existant.

Pour visiter, s'adr. à M. Raoul Guyot, agriculteur, à Derrière Moulin, et pour traiter à l'Etude Albert Maire, notaire, au Locle, rue Daniel-Jean-Richard 32.



Pendules Neuchâtelaises

ZENITH
LE CASTEL
AZURA
HELVECO

depuis Fr. 239.—
40 modèles en stock

von GUNTEN

Av. Léop.-Robert 21

NEUCHÂTEL
Je cherche

sommelière

pour bar à café.
Tél. (038) 8 42 21.

Nella grande sala de la Croix-Bleue
Progrès 48
Domenica 8 Luglio alle ore 14

Erino DAPOZZO

DI PARLERANNO
(in lingua italiana)

Dimanche 8 juillet à 20 h.
à la grande salle de la Croix-Bleue

Erino DAPOZZO

Invitation à tous

Usine de constructions mécaniques demande:

1 ajusteur-monteur
1 rectifieur
1 spécialiste-tourneur
1 aléseur

S'adr. à STETTLER, Machines, Doubs 124

Signe tangible de la réconciliation franco-allemande

Le chancelier Adenauer est pendant une semaine l'hôte de la France

(Suite et fin.)

Sans doute, le chancelier a-t-il toujours été un partisan convaincu de l'établissement de relations étroites et confiantes entre les deux pays riverains du Rhin. Il n'a pas toujours eu les moyens d'abord de ses aspirations, ensuite de sa politique. Pour les obtenir, il a dû attendre la création de la République fédérale, en 1949. Et encore, la tendance qui prévalait à l'époque chez les Alliés — d'ailleurs fort légitime — était celle des réparations. Selon un vieil adage, le vaincu devait payer. L'histoire ne nous en apprend rien sur ce qui se rapportait à l'entre-deux-guerres — que le vaincu en était incapable et que le vainqueur sortait nettement plus appauvri de l'épreuve que celui qu'il avait obligé à capituler.

L'idée du contrôle l'emporta peu à peu sur celle des réparations. Il est vrai qu'Américains, Anglais et Français n'avaient pas eu, à peu près dès le début, la même attitude en la matière.

Comment la réconciliation s'est manifestée.

Sous l'impulsion de M. Robert Schuman naquit en mai 1950 la Communauté du charbon et de l'acier, mieux connue à ses origines sous le nom de plan Schuman. Elle visait essentiellement à contenir le développement du bassin de la Ruhr dans des limites raisonnables, à éviter qu'il ne redevienne rapidement un concurrent dangereux pour les économies alliées. Elle entendait également par ce moyen empêcher le renouvellement des expériences meurtrières de la première moitié de ce siècle.

Dans le même temps, les projets du père spirituel de l'Europe, M. Jean Monnet, jouissaient d'une influence sans cesse grandissante en Allemagne. Sans doute, la CED, la communauté européenne de défense, qui devait déjà matérialiser sur le plan militaire — qui n'est pas l'un des moindres — les progrès réalisés dans la voie de la réconciliation, fut-elle rejetée en décembre 1954 par le parlement français. Le coup fut dur pour les Allemands. Ils s'en remirent pourtant.

Toujours sur la base du rapprochement franco-allemand, véritable clé de voûte de tous les efforts d'organisation de l'Europe, le traité de Rome, instituant le Marché commun fut signé en mars 1957. La France y avait souscrit sans enthousiasme. Et quand survint le 13 mai 1958 et avec elle la disparition de la IV^e République et l'avènement du général de Gaulle, les Allemands craignirent une nouvelle fois que l'édifice laborieux qui commençait à prendre forme ne s'écroule.

Echanges accrus.

Depuis, le chancelier Adenauer et le général de Gaulle se sont retrouvés souvent pour des réunions de travail : Collombey-les-Deux-Eglises, Bad-Krenznach, la Celle-St-Cloud, Paris, Bonn et Bad Godesberg, Baden-Baden, sans oublier Rambouillet en juillet 1960. Cette rencontre fut à l'origine de certains malentendus. Mais ceux-ci s'estompèrent devant la volonté des deux hommes de relancer la coopération entre leurs pays.

Et celle-ci va bon train. Ainsi, depuis deux ans environ, on trouve

toujours plus de produits alimentaires français sur le marché allemand. Ils se heurtent souvent à des résistances, à des préventions, et, il faut bien le dire, à la pauvreté pour ne pas dire l'indigence culinaire de la multitude. Les exportations françaises de biens d'équipement de matières premières se sont aussi sensiblement accrues.

Le même phénomène s'observe dans le domaine culturel. Echange de professeurs, d'étudiants dans le cadre de l'accord culturel franco-allemand. Jumelage de villes, d'universités. Tout un réseau d'affinités s'est créé et étendu qui a constitué à détruire nombre d'idées préconçues.

Satisfactions, espoirs et craintes...

Quant à l'opinion publique allemande, elle se montre flattée par l'importance que la France confère à ce déplacement. Le chancelier Adenauer, représentant d'un peuple dans le temps honni, n'est-il pas reçu en effet comme un égal, avec toute la pompe que l'on réserve habituellement aux très grands de ce monde ?

Les milieux politiques de Bonn craignent cependant un peu que le patriarche de Rhöndorf ne se laisse charmer et même peut-être subjugué par son hôte. Ils se préoccupent notamment de ce qui sortira de leurs entretiens en ce qui concerne l'Europe, conscients du fait que le chancelier est le seul des chefs de gouvernement des Six à entretenir le moins d'objections à l'Europe des patries, des Etats ou des peuples telle que la conçoit le général de Gaulle.

Tout porte à penser en tout cas que les conversations de l'Elysée relanceront les consultations politiques entre les Six. Peut-être aussi proposeront-elles un calendrier diplomatique qui préciserait d'ores et déjà la date de la prochaine rencontre entre les chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté de Bruxelles. Pour sa part, le Dr Adenauer ne cache pas sa hâte à conférer aussi rapidement que possible et en cercle élargi avec ses autres collègues.

Quelle sera la réaction française ?

Il est difficile de préjuger de la réaction française à cette visite. Cependant, elle soulèvera sans doute plus que de la curiosité. L'âge du chancelier qui est maintenant en Allemagne un élément de faiblesse, risque bien d'être considéré en France comme une manifestation de force.

Enfin, et quelles qu'aient été les atrocités passées, puis plus récemment les divergences de vues entre les deux pays, ce voyage apparaît à maints égards comme un double couronnement : D'une part de deux politiques qui, au cours de la dernière décennie n'ont pas toujours été identiques mais qui ont finalement toujours convergé vers les problèmes essentiels ; et de l'autre, de deux hommes persuadés d'incarner une cause vitale et décidés, presque envers et contre tout, à la faire prévaloir.

Eric KISTLER.

A méditer

On est toujours bien, là où on se dévoue.

G. SAND.

Actualités fédérales

(De notre correspondant de Berne)

Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, le Conseil fédéral a publié son message par lequel il propose aux Chambres le rejet de l'initiative demandant que toute décision sur un armement nucléaire en Suisse soit soumise au peuple.

Nous avons déjà dit notre opinion à ce sujet et n'y reviendrons pas pour l'instant. Relevons seulement que le Conseil fédéral reproche certaines imprécisions à cette initiative... mais qu'il lui aurait suffi de présenter un contre-projet pour y remédier. Malgré tous les arguments de forme invoqués, le Conseil fédéral ne peut nous empêcher de penser qu'il se méfie du peuple et que, à la suite de certains désaveux, il a peur de son verdict. Chat échaudé craint l'eau froide, certes, mais que voilà une drôle de conception de la souveraineté populaire !

Ce refus gouvernemental crée un certain malaise, parce que la décision fut prise de justesse. M. Bourgknecht étant malade, il n'y a actuellement que six conseillers fédéraux en place ; or les deux socialistes ont approuvé l'initiative de leur parti, ce qui représente déjà une minorité de faveur justifiant un contre-projet. En outre, le bruit court que M. Wahlen aurait lui aussi soutenu l'initiative. Dès lors, ou bien on aurait fait appel à un « vote par procuration » de M. Bourgknecht, ou bien on aurait accordé une voix prépondérante au président de la Confédération, M. Chaudet, qui n'est autre que le chef du Département militaire.

Il est probable qu'une proposition de contre-projet sera faite par un député ; mais si elle a des chances de succès au Conseil national, elle n'en aura guère au Conseil des Etats. Regrettons dès lors que le gouvernement n'ait pas fait lui-même oeuvre de compromis, ce qui nous aurait épargné une nouvelle campagne et un nouveau « fossé » aussi déplaisants que ce qui se passa avant la votation du 1er avril.

L'actuel département fédéral des postes et des chemins de fer prendra dans quelques mois le titre de département des communications et de l'énergétique (mais espérons encore que ce dernier terme, pédant et barbare, sera remplacé par le mot français « énergie »).

Ce changement de nom se justifie amplement, puisque ce département ne s'occupe plus seulement des CFF et des PTT, mais aussi de l'office des transports, de l'office de l'air, du service des eaux, des oléoducs, de la radio, de l'électricité, de l'énergétique et de la recherche atomique. Ce ministère autrefois mineur va prendre une importance toujours grandissante. Il est regrettable, à notre avis, qu'il ne soit pas complété par l'attribution des affaires routières, laissées au département de l'intérieur.

Chs. M.

A l'assemblée des délégués de l'Union centrale des associations patronales suisses

Deux problèmes : INTÉGRATION ET SUREXPANSION

BERNE, 4. — L'Union centrale des associations patronales suisses a tenu son assemblée des délégués à Berne, sous la présidence de M. A. Dubois, Arbon ; 103 délégués et invités, représentant tous les secteurs de l'économie suisse, y participaient.

Dans son allocution, le président s'est penché plus spécialement sur deux problèmes d'actualité : les conséquences de l'intégration européenne pour la Suisse et les difficultés découlant de la surexpansion économique. M. Dubois a souligné que le premier, celui de l'intégration, est d'une importance capitale pour notre avenir et que le pays tout entier devait prendre conscience du fait qu'il s'agit de bien autre chose que de la défense d'intérêts matériels, si légitimes soient-ils. L'entrée de la Suisse à la S. D. N. fait figure d'incident épisodique en regard du choix qui nous attend.

Quant à la surexpansion, l'orateur a remarqué que notre pays en avait largement profité et que sa capacité de concurrence était restée en général intacte. Toutefois, nous n'avons pu maintenir notre position dans le peloton de tête des nations industrielles qu'au prix d'une immigration considérable de main-d'œuvre étrangère, qui accroît notre dépendance. Sans eux, notre corps économique serait, aujourd'hui déjà, un invalide incapable de remplir sa tâche et d'assurer à notre population le genre de vie auquel elle s'est habituée.

Une autre constatation est très importante : c'est le déplacement rapide de la population active de certaines occupations vers d'autres. Les deux groupes agriculture et service de maison qui, en 1950, absorbaient près de 22% des personnes actives n'en occupent plus en 1960, que 15% (soit 175.000 de moins). Depuis 1960,

ce mouvement s'est peut-être accentué. De même, nous observons une accumulation toujours plus grande d'étrangers dans quelques secteurs, et une concentration des Suisses dans d'autres. Entre 1960 et 1961, 6000 ouvriers ont quitté les entreprises soumises à la loi sur les fabriques tandis que 57.000 nouveaux étrangers s'y engageaient. Ces transformations ont des conséquences qui ne sont certainement pas heureuses et qui rendent le problème d'une certaine limitation de l'immigration extrêmement délicat.

Chronique horlogère

Procès entre horlogers suisses et français

Devant le Tribunal de grande instance de Besançon s'est ouvert le procès intenté par deux maisons suisses d'horlogerie, Cyma Watch, propriétaire de la marque Cyma, et Longines Francillon, propriétaire de la marque Longines, à la société française Cattin, de Morteau (Doubs).

Les plaignants reprochent à la société française d'avoir vendu en Angleterre 1002 montres de la marque Tyma et au Canada 450 montres Longrene et d'avoir ainsi, en adoptant ces deux marques, créé la confusion dans l'esprit des acheteurs au détriment de la réputation des montres suisses.

Au début du procès, un long débat de phonétique, avec expérience à l'appui, s'est déroulé devant les juges. Il s'agissait de savoir si en Grande-Bretagne, comme au Canada, les deux noms suisses pouvaient être l'objet d'une méprise avec les marques créées par la maison française. Le tribunal rendra son jugement à huitaine.

La mangouste voit le monde comme l'homme

Quels sont les animaux qui voient le monde comme l'homme ? Telle est la question que s'est posée un biologiste allemand, le Dr Gerti Duecker, de l'Université de Muenster. Il a soumis à des tests une vingtaine de mammifères terrestres divers. Voici quelques conclusions :

— Les singes distinguent les mêmes couleurs que l'homme ; le chimpanzé est particulièrement sensible aux diverses nuances d'une même couleur.

— Les chiens et les chats paraissent presque totalement aveugles aux couleurs. Ils voient la nature comme « un film en noir et blanc » avec des gris intermédiaires. Le chien, toutefois, peut apprendre à reconnaître quelques tons vifs.

— Les chevaux, les moutons, les porcs, les écureuils, les martres perçoivent bien les couleurs. Mais l'éventail des coloris que ces animaux distinguent est plus étroit que celui de l'homme.

— La mangouste excelle dans la vision de toutes les couleurs du spectre.

— Les souris, les rats et les lapins, au contraire, sont peu sensibles aux couleurs. Quant au hamster et à l'opossum, ils ne les voient pas du tout.

— Les visons ont une affinité naturelle pour le rouge et le vert. On peut leur apprendre à percevoir le jaune et le bleu.

— Le cerf et la girafe, enfin, sont capables de différencier le gris, le noir ou le blanc de n'importe quelle autre couleur. Mais ils ne savent pas distinguer le bleu du vert ou du rouge.

Pour obtenir ce résultat, le savant allemand a fait choisir par l'animal des boîtes de diverses couleurs, faciles à ouvrir et emplies de nourriture. Les aliments utilisés étaient désodorisés et les boîtes interverties souvent, afin d'éviter toute possibilité de repérage quelconque. De même, pour juger de la sensibilité de l'animal à l'éclat lumineux d'une couleur, le Dr Duecker disposait la « boîte test » au milieu d'autres boîtes de même couleur, mais d'une nuance différente, plus vive ou plus adoucie.

RADIO



MERCREDI 4 JUILLET

SOTTENS : 12.30 Le rail, la route, les ailes. 12.44 Signal horaire. Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 Violon. 15.59 Signal horaire. 16.00 Le rendez-vous des isolés : La Chèvre d'Or. 16.20 Piano. 16.30 Le Tour de France cycliste. 17.00 La Guirlande des vacances. 18.00 Nouvelles du monde chrétien. 18.15 La Suisse au micro. 18.35 Les Championnats du monde de gymnastique. 18.45 Le Tour de France et le Tour de l'Avenir. 19.13 L'heure. Informations. 19.25 Le Miroir du monde. 19.50 Impromptu musical. 20.00 Questionnez on vous répondra. 20.20 Qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30 Concert symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Paris sur Seine. 22.55 Et si l'on dansait maintenant 23.15 Hymne national.

Second programme : 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Enfin chez soi... 21.00 La Guirlande des vacances. 22.10 Micro-Magazine du soir. 22.30 Hymne national.

BEROMUNSTER : 12.20 Nos compliments. 12.29 Signal horaire. Informations. 12.40 Mélodies populaires tessinoises. 13.25 Imprévu. 13.35 Quintette. 14.00 Pour Madame. 15.59 Signal horaire. 16.00 Salut populaire de Meiringen. 16.20 Un village de montagne. 17.00 Musique gaie. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique viennoise. 19.00 Actualités. 19.30 Informations. Echo du temps. 20.00 Musique légère. 20.20 Feuilletton en dialecte bernois. 21.00 Musique symphonique. 21.20 Causerie. 21.50 A. Diabelli et ses compositions. 22.15 Informations. 2.20 Extraits de fil. 23.10 Les Championnats du monde de gymnastique.

TELEVISION ROMANDE

17.00 Pour vous les jeunes. 19.30 Tout pour Elle. 19.57 Présentation du programme de la soirée. 20.00 Téléjournal. 20.15 Les coulisses de l'exploit. 21.15 Fête fédérale des vedettes. 22.45 Dernières informations. 22.50 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE

12.30 Paris - Club. 13.00 Journal télévisé. 18.30 Magazine international des jeunes. 19.00 Page spéciale du journal télévisé. 19.10 Dix siècles de joyaux français. 19.40 Feuilletton. 19.55 Annonces et météo. 20.00 Journal télévisé. 20.30 Tour de France cycliste. 20.40 Le grand voyage : France. 21.40 Lectures pour tous. 22.20 Journal télévisé.

JEUDI 5 JUILLET

SOTTENS : 7.00 Bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Midi à quatorze heures...

BEROMUNSTER : 6.15 Informations. 6.20 Rythmes. 7.00 Informations. 7.05 Concert 7.30 Ici Autoradio Svizzera. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique militaire.

LA SAN FELICE

d'après Alexandre DUMAS



— «Sauvé la vie ? Et comment cela ?» demande Luisa avec une vive altération dans la voix. — «Imagine-toi, raconte San-Felice, qu'il y avait un drôle qui voulait me faire baisser la tête de ce malheureux Ferrari et qui, parce que je m'y refusais, m'appelait Jacobin. C'est malsain, d'être appelé Jacobin par le temps qui court. Le mot commençait à faire son effet. Michele s'est élan-

entre moi et la foule, il a joué du sabre et l'homme s'en est allé en me menaçant, je crois. Que pouvait-il donc avoir contre moi ?» — «Pas contre vous mais contre la maison, probablement, explique Michele. Vous vous rappelez ce que vous a dit le docteur Cirillo d'un assassinat qui avait eut lieu sous vos fenêtres, dans la nuit du 22 au 23 septembre. Eh

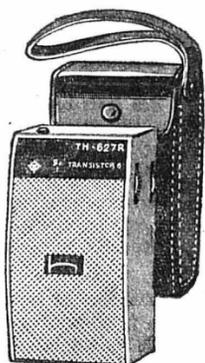
bien ! c'est un des cinq ou six coquins qui ont été si bien étrillés par celui-là même qu'ils voulaient assassiner.» — «Ah ! Ah ! s'exclame le chevalier, et c'est sous les fenêtres qu'il a reçu la balafre qu'il a sous l'oeil ?» — «Justement», approuve Michele. — «Je comprends que l'endroit lui paraisse néfaste, dit San-Felice ; mais qu'aj-je à voir là-dedans ?» — «Rien,

bien entendu ! s'écrie Michele ; mais si jamais vous aviez affaire dans le Vieux-Marché, je vous dirais : «Si cela vous est égal, M. le Chevalier, n'y allez pas sans moi.» — «Je te le promets, affirme San-Felice. Et maintenant, embrasse ta soeur, mon garçon, et mets-toi à table avec nous.» Michele accepte l'invitation sans difficulté.



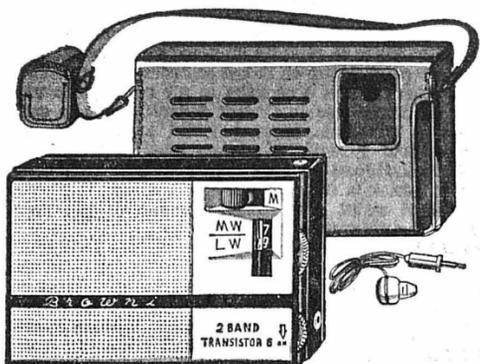
VACANCES

en musique



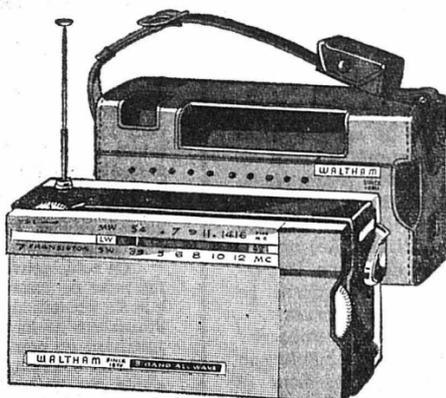
STANDARD-PICCOLO, appareil miniature à 6 transistors, ondes moyennes, avec antenne incorporée, étui cuir. Inclus timbre PTT et piles

59.-



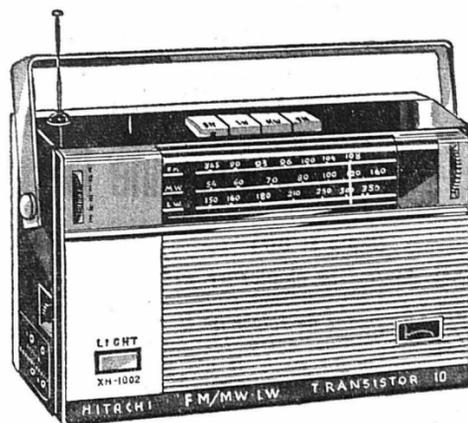
BROWNI, appareil portatif à 6 transistors, ondes moyennes et longues. Excellente sonorité. Avec antenne incorporée, étui cuir et écouteur. Inclus timbre PTT et piles

98.-



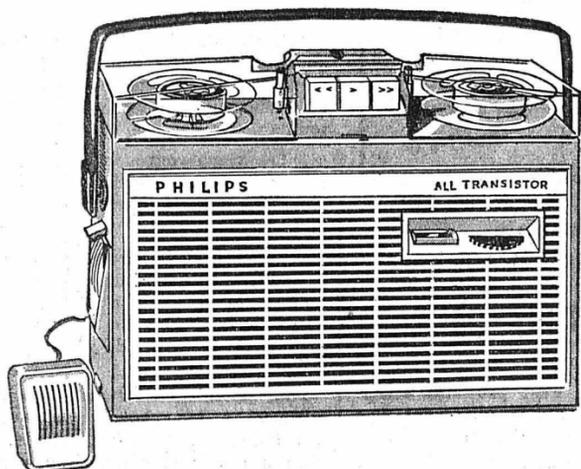
WALTHAM, appareil portatif à 7 transistors, 3 longueurs d'ondes, longues, moyennes et courtes, antenne télescopique, étui cuir, écouteur et bandoulière. Inclus timbre PTT et piles

125.-



HITACHI COSMOS, récepteur portatif perfectionné et très sélectif à 10 transistors, 3 gammes d'ondes, antenne incorporée et antenne télescopique. Ecouteur individuel. Inclus timbre PTT et piles

198.-



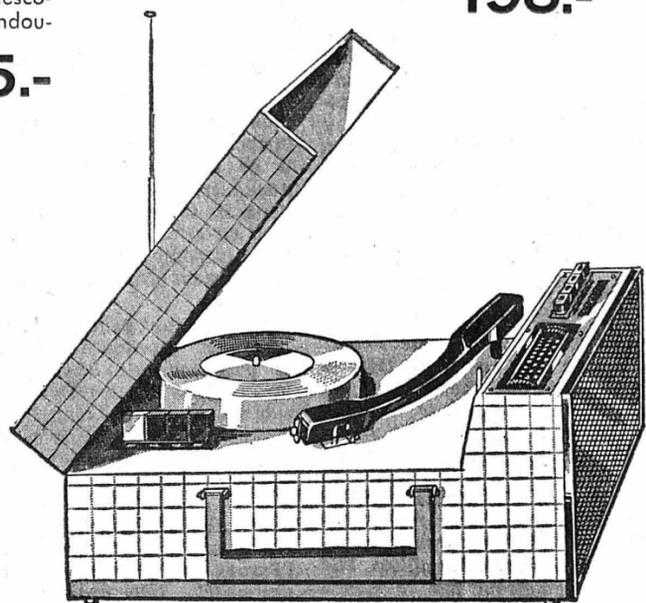
ENREGISTREUR PORTATIF PHILIPS, tout transistor. Enregistrement possible durant le transport, bobinage rapide avant et arrière. Avec micro. Poids 3,6 kg.

328.-

Bande d'enregistrement **4.70**
Jeu de piles **6.60**

VALISE RADIO-GRAMO FUJIYA à 9 transistors. Radio pour ondes courtes, moyennes et longues, excellente sonorité, antenne télescopique. Tourne-disques à 3 vitesses. Timbre PTT et piles inclus

358.-



Grand choix de transistors AKKORD, PHILIPS, HITACHI, NORMENDE, BLAUPUNKT, TELEFUNKEN, ainsi que de tourne-disques.

au Printemps

LA CHAUX DE FONDS TELEPHONE (039) 32501

Démonstration

de notre nouvelle machine à laver aux multiples avantages

mio-matic

entièrement automatique au prix exceptionnel de

Fr. 1880.-

Lieu: Succursale Migros de l'avenue Léopold-Robert 79
Jour: jeudi dès 15 heures

MIGROS

Fabrique d'horlogerie offre place stable à

remonteuse de barillets

Ecrire sous chiffre GC 14329 au bureau de L'impartial.

A VENDRE à La Chaux-de-Fonds
jouissance printemps 1963, magnifique

Villa familiale

état impeccable, construction récente, 4 pièces, dont un très grand living-room, garage 2 voitures, chauffage au mazout, situation ensoleillée, jardin.

Faire offres sous chiffre P 4009 N, à Publicitas, Neuchâtel.

VALAIS - SUISSE

VERBIER Hôtel Eden Tél. (026) 7 12 02

Piscine chauffée
Luna park
Promenades

Pension fine
Chambres tout confort
Tout compris Fr. 28.-/32.-

La Société des Fabriques de spiraux réunies, Rue du Chantier 9, à Bienne, cherche un

chef du personnel

capable d'assumer en même temps la responsabilité du bureau.

Nous demandons forte personnalité avec maturité commerciale ou formation équivalente.

Faire offre avec curriculum vitae à la Direction.

80 ans Pfister-Ameublements SA. - 80 ans de confiance! Nous vous remercions!

Voyage gratuit à SUHR!

directement à la Fabrique-exposition, nouvelle et agrandie, de Pfister-Ameublements SA

Réservez à temps les places gratuites si désirées pour la course en car à Suhr

Heures de départ La Chaux-de-Fonds, Place de la Gare 12 h. 30
Neuchâtel, Terreaux 7 13 h.
Bienne, Place de la Gare 14 h.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier tous nos clients de la confiance témoignée et restons à leur entière disposition pour toute question d'ameublement.

Pfister Ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7
Tél. (038) 5 79 14

Fiancés, parents, célibataires et amateurs exigeants, notre collection vous permet de réaliser tous vos souhaits à des conditions très intéressantes.



La plus grande et la plus belle revue du meuble en Suisse vous est ouverte: Plus de 600 ensembles-modèles de tous styles pour tous les goûts et chaque budget. Vous garderez de votre visite un souvenir inoubliable.

1321-1

1961: plus de 50 000 visiteurs à la fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau!



à ne pas manquer!

LA CHAUX-DE-FONDS

AU CONSEIL GENERAL

Le crédit pour une 3^e Maison de Retraite est adopté

La Commune devra vraisemblablement avoir recours à un nouvel emprunt vers la fin de l'année

Achat d'émetteurs-récepteurs pour la police locale, équipement d'un nouveau véhicule des T. P., installation du mazout au Technicum, au Gymnase et à l'Hôtel de Ville, rapport communal sur les institutions au service de l'enfance, ont occupé l'assemblée durant deux heures et demie

Mme Marguerite Greub, pour la première séance du Conseil général qu'elle présidait, hier soir, a imprimé aux débats un tempo allegro assez inhabituel dans ce genre de soirée. Elle ne s'en laissa pas imposer par cette assemblée d'hommes prêts d'ailleurs à tous les crocs-en-jambe pour éprouver la nouvelle venue au fauteuil présidentiel.

Voici l'essentiel de ces débats, étant entendu que nous ne reviendrons pas sur le fond même des objets en discussion, puisque nous les avons présentés en détail au cours de la semaine passée.

Naturalisation

La demande suivante a été acceptée: Vve Gagliardi née Kathrein Julia Kreszenz, 1901, originaire de Cadegliano-Viconago, Italie, en Suisse depuis 1922, à La Chaux-de-Fonds depuis 1925.

Legs

Le Conseil général a accepté deux legs. Celui tout d'abord d'une habitante décédée dans le courant de janvier qui laisse à l'hôpital une somme de Fr. 1000.— en émettant le désir, dans son testament, de conserver l'anonymat. Le second de Mlle Berthe Tissot, institutrice d'origine neuchâteloise mais qui habitait Genève et décéda en mai dernier. Elle lègue Fr. 1000.— à notre commune en reconnaissance d'une bonne action faite à un de ses parents.

Constitution de droits de superficie

Après que M. Sandoz, conseiller communal, eut précisé, en réponse à une question popiste, que les répartitions des locataires dans les immeubles HLM est le fait de l'Office du logement qui se base sur les déclarations d'impôt, le principe de la constitution d'un droit de superficie à l'ouest de la rue du Bois-Noir pour la construction d'une maison locative à loyers modérés est acquis à l'unanimité.

Il en est de même de la constitution d'un autre droit de superficie assorti d'un rachat de parcelle à la société Building 54 en vue de la construction d'une fabrique de matières plastiques au pied du dit Building.

Vente d'un immeuble

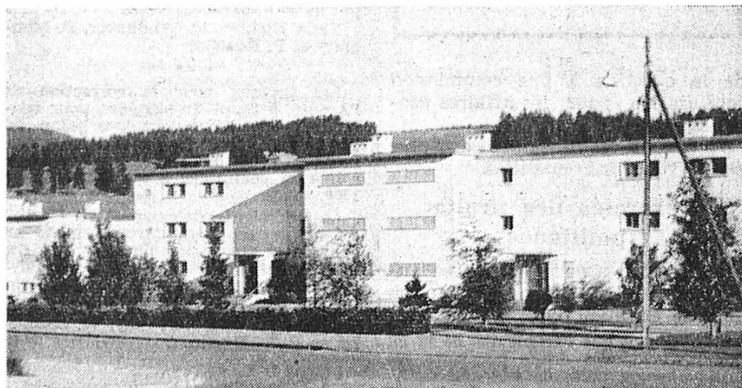
La vente de l'immeuble rue Jardinière 151 à l'imprimerie Courvoisier (Département Hélio) qui manque d'espace vital est acceptée sans débat.

Postes de radio pour la police

La police locale désire s'équiper de poste de radio émetteur-récepteur portatif. Le crédit demandé pour cette modernisation qui rendra de signalés services est de Fr. 23.118.—. M. Petithuguenin, conseiller communal, annonce qu'il sera vraisemblablement possible d'obtenir ces postes à meilleur compte que cela l'est indiqué dans le rapport. M. Kramer (N.G.) demande alors de quelle provenance seraient ces postes, à quoi M. Petithuguenin ne peut répondre. Au demeurant la commune est prête à favoriser un fabricant local capable de construire de tels postes.

Affaires de voirie

L'arrêté concernant le crédit pour l'équipement d'un camion de la voirie en raboteuse en hiver et en arroseuse en été est accepté, après que deux conseillers socialistes (MM. Robert et Béguin) eurent demandé que le travail de la raboteuse soit suivi d'un sablage car les rues rabotées sont extrêmement glissantes. M. Corswant, conseiller communal, répond que cela est possible, mais qu'il faudrait de la main-d'œuvre supplémentaire.



Une vue des actuelles Maisons de retraite au sud desquelles va être bâti un troisième bâtiment qui sera relié aux deux autres par un passage souterrain.

Mazout au Technicum, au Gymnase, à l'Hôtel de Ville

Le crédit demandé par la commune pour équiper en mazout les installations du Gymnase, du Technicum et de l'Hôtel-de-Ville, au total Fr. 77 300.— est accepté à l'unanimité sans discussion.

On va construire une troisième maison de retraite

Vers un nouvel emprunt

Le seul assez long débat de la soirée s'est instauré à propos de la construction d'une troisième maison de retraite à la Rue du Châtelot, au sud des deux existantes, et avec lesquelles elle sera reliée par un passage souterrain. C'est sur le coût de ce passage Fr. 180 000.— que l'on a discuté. MM. Maurice Jeanneret (S) Albert Haller (R) bien qu'apportant l'adhésion de leur groupe demandèrent le renvoi à une commission, Roulet (POP), J. Béguin (PPN), intervinrent dans le débat sur cet objet important puisque la dépense se monte à 1 million 600 000 francs. M. Béguin rappela les importantes dépenses consenties depuis le début de l'exercice 1962. Il s'inquiète de savoir si une fois que tous ces travaux seront achevés, la trésorerie communale pourra supporter un tel fardeau. Si tel n'est pas le cas, il faudra avoir recours à l'emprunt. D'autre part l'exécution de tous ces travaux ne va-t-elle pas entraîner une hausse du coût de la construction, la capacité de l'industrie du bâtiment n'étant pas sans limite? M. Maléus (S) s'oppose à un renvoi à une commission pour ne pas retarder la construction. M. P. Aubert (S) tient à faire remarquer que dans la dépense totale figure un ouvrage commun aux trois bâtiments et il dépose un amendement dans ce sens.

M. Petithuguenin (CC) souligne les risques qu'il y aurait à construire un passage sur terre au lieu de le faire souterrain, risques apparaissant en hiver. M. Favre-Bulle (CC) répond à la demande de M. Béguin qu'il paraît vraisemblable que la commune devra avoir recours à l'emprunt en fin d'année. Cela dépendra du rythme de rentrée des factures de l'hôpital.

Finalement, après quelques explications de M. Corswant (CC), le renvoi à une commission est repoussé par 20 voix contre 3, l'amendement Aubert est accepté et l'arrêté est adopté.

Pour l'enfance

L'intéressant rapport, très complet, présenté par le Conseil communal en réponse à la motion Steiger et consorts relative à l'établissement d'un plan de développement des institutions au service de l'enfance et à la motion André Perret et consorts demandant au Conseil communal d'entrer en relation avec les institutions existantes au service de l'enfance afin d'étudier les besoins de notre ville et de rechercher avec elles des solutions au problème

général de l'enfance et de la famille; ce rapport, dont nous avons repris l'essentiel jeudi passé, a donné lieu à un débat assez nourri auquel participèrent MM. John (NG) qui demanda que le mobilier du Home de l'Ecolier soit rénové, Steiger (POP) qui insista sur la nécessité de crèche à l'ouest, Kramer (NG) qui pense à la création d'un centre culturel pour les enfants et à la décentralisation de la bibliothèque, de même que MM. Maurice Jeanneret (S), Eugène Maléus (S), Crivelli (PPN), M. Petithuguenin (CC) donna quelques renseignements puis l'assemblée accepta l'étude communale en priant le Conseil communal de présenter des projets concrets, suite logique de ce rapport.

Une lettre

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Union des femmes pour la paix et le progrès, qui a mené une petite enquête sur la nécessité de nouvelles crèches dans notre ville. Elle souhaite que d'autres sondages soient faits.

Pour la modernisation de logements communaux

Par motion M. Fernand Donzé et consorts invitent le Conseil communal à entreprendre l'étude de la modernisation de certaines maisons communales, en les dotant entre autre de machines à laver et de moyens

modernes de chauffage, aménagement de confort entraînant des suppléments de loyers. Encore faudrait-il demander aux locataires intéressés s'ils sont d'accord sur le principe de la motion.

M. Maléus (soc) estime qu'il faut demander l'avis de ceux qui habitent ces appartements. M. Favre-Bulle déclare accepter la motion pour étude seulement car il s'agit d'une question délicate. Une enquête sera effectuée. L'assemblée adopte la motion.

Et la présidente lève la séance non sans avoir invité les conseillers à participer à la Fête de la jeunesse et notamment au cortège de samedi.

G. Mt.

Entre motocyclistes

Hier matin, vers 7 h. 30, le conducteur d'un motorcycle léger roulait sur l'av. Léopold-Robert en direction de l'ouest pour se diriger vers la rue de la Ruche. Arrivé à la hauteur du Grand-Pont, il n'accorda pas la priorité à un autre motorcycle qu'il heurta. La collision s'est soldée par de légères blessures aux deux motocyclistes.

Manœuvre trop rapide

Au volant de sa voiture, une habitante de notre ville qui circulait à l'av. Léopold-Robert, hier, vers 16 h. 20, a dépassé un cyclomotoriste puis s'est rabattue trop rapidement sur sa droite, avec l'intention de se parquer au bord de la chaussée. Le cyclomotoriste a accroché la voiture et est tombé au sol. Il n'a pas été blessé.

Un jeune homme renverse une passante

Hier, à 18 h., un jeune homme de 13 ans circulait sur l'artère sur de l'av. Léopold-Robert, lorsqu'il accrocha et renversa une passante de 63 ans qui traversait régulièrement la chaussée sur un passage clouté. Celle-ci est tombée à terre et a dû être transportée à l'hôpital, souffrant d'une légère commotion.

TOURNOI DES JEUNES FOOTBALLEURS

Billy Black - Schoot Twist 1-0
Perceurs de filets - Boys Sport 1-2
Diablos Rouges - Vivi Kola 0-0
Stade Français - Benfica 0-2

PISCINE DES MELEZES

Température de l'eau: 18,5 degrés.

ETAT CIVIL DU 2 JUILLET

Naissances

Bottegat Katia, fille de Renato, peintre en bâtiments, et de Armida née Pandolfo, de nationalité italienne. — Aubry Marie - Françoise - Simone, fille de Joseph - Arnold - René, installateur - électricien, et de Marguerite-Alice née Godat, Bernoise. — Daclin Jocelyne - Yvette - Claude, fille de Joseph - Paul - Jean, boulanger, et de Eveline - Josiane - Marylise née Benoit-Péguigney, de nationalité française. — Mösch Patricia Pierangela, fille de Jean-Pierre, employé de bureau et de Pierangela née Boretta, Argovienne. — Kaufmann Martine - Isabelle, fille de Francis - Louis, agriculteur, et de Irène Suzanne née Tanner, Soleuroise et Neuchâteloise. — Tripet Jean-Daniel-Thierry, fils de William - Charly, employé CFF, et de Yvette - Monique née Wegmüller, Neuchâteloise.

BULLETIN DE BOURSE

Zurich	Cours du	Cours du	2	3	Cours du	28
Obligations	2	3				
3 1/4 % Féd. 46 déc.	99.90	99 1/2				
2 3/4 % Fédér. 1950	99 3/4	99 3/4				
3 % Fédér. 51 mai	98 1/4	98 1/4				
3 % Fédér. 1952	98 e	98				
2 3/4 % Féd. 54 juin	95 1/2	95 1/2				
3 % C. F. F. 1938	99.60 e	99.60				
4 % Belgique 52	102	101 3/4				
4 1/2 % Norvège 60	104	103 1/2				
3 3/4 % Suède 54 m.	101 1/4	101 1/4				
4 % Bque Inter. 59	102	103 1/2				
4 1/4 % Péchiney 54	105 e	106				
4 3/4 % Montec. 55	105	104 3/4				
Trusts						
AMCA	62.30	63 1/4				
CANAC	126.35	126.35				
SAFIT	131 1/2	131 1/2				
FONSA	495 3/4	497 1/2				
SIMA	1360	1360				
ITAC	260 1/2	266 1/2				
EURIT	170 1/4	171 1/2				
FRANCIT	156	157 3/4				
ESPAK	104	104 1/4				
DENAC	85	85 1/2				
Actions suisses						
Union B. Suisses	3860	3870				
Soc. Bque Suisse	3065	3140				
Crédit Suisse	3210	3280				
Electro-Watt	2450	2590				
Interhandel	3015	3090				
Motor Columbus	1920	1990				
Indelec	1210	1230				
Italo-Suisse	745	745				
Réassurances	4025	4110				
Aar-Tessin	1760	1800				
Saurer	2160	2240				
Aluminium	5875	5900				
Bally	2150	2180				
Brown Boveri	3125	3195				
Fischer	1940	1960				
Lonza	2850	2860				
Nestlé Port.	3500	3550				
Nestlé Nom.	2140	2160				
Sulzer	4400	4490				
Ciba	9.675	9650				
Geigy, nom.	17.850	17100				
Sandoz	9.700	9925				
Hoffm.-La Roche	41.600	43800				
Actions étrang.						
Baltimore & Ohio	96	98				
Pennsylvania RR	48	50				
Du Pont de Nem	743	768				
Eastman Kodak	386	401				
General Electr.	256	271				
General Motors	208	210				
Intern. Nickel	245	244				
Montgomery W	118	119 1/2				
Standard Oil N.J.	214 1/2	215				
Union Carbide	386	397				
Italo-Argentina	26	26 1/2				
Sodec	80	82				
Philips	192 1/2	195 1/2				
Royal Dutch	154	155 1/2				
A. E. G.	410	424				
Badische Anilin	425	431				
Farbenfab. Bayer	455	465				
Farbw. Hoechst	429 1/2	440				
Siemens - Halske	565	570				
New-York						
Cours du						
Actions	28	2				
Allied Chemical	38	38 1/2				
Alum. Co. Amer	50	54 1/4				
Amer. Cyanamid	38 1/2	39 1/4				
Amer. Europ. S.	25 1/4	27 d				
Amer. Smelting	53 3/4	54 1/4				
Amer. Tobacco	31 1/4	32 1/4				
Anaconda	40	41 1/4				
Armco Steel	46 1/2	49				
Atchison Topeka	22 1/2	26 1/2				
Bendix Aviation	52	52				
Bethlehem Steel	33 3/4	34 1/4				
Bearing Airplane	40 1/4	41 1/4				
Canadian Pacific	22 3/4	21 3/4				
Caterpillar Tract.	31 3/4	32				
Chrysler Corp.	43 3/4	43 3/4				
Colgate	37 3/4	37 3/4				
Columbia Gas	25 1/2	26				
Consol. Edison	69 3/4	70 1/4				
Corn Products	43 3/4	45 1/4				
Curtiss Wright	15	15				
Douglas Aircraft	18 1/2	20 1/4				
Dow Chemical	42 3/4	44 1/4				
Goodrich Co	47	48 1/4				
Gulf Oil	36	36 1/4				
Homestake Min	54 1/4	53 3/4				
I. B. M.	344	350				
Int. Tel & Tel	37	37 1/2				
Jones-Laughl. St.	44 1/4	46 1/4				
Lockheed Aircr.	43 3/4	44 1/4				
Lonestar Cement	20 1/4	19 3/4				
Monsanto Chem.	38	38 1/2				
Nat. Dairy Prod.	39 3/4	39 3/4				
New York Centr.	52 3/4	55 1/4				
Northern Pacific	11 1/2	12 1/4				
Parke Davis	32 3/4	35				
Pfizer & Co	23 1/2	23 1/2				
Philip Morris	38 1/2	38 1/2				
Radio Corp.	72	75 1/4				
Republic Steel	42 1/4	43				
Sears-Roebuck	63 3/4	63 3/4				
Socony Mobil	49	49 1/4				
Sinclair Oil	31 3/4	32 1/4				
Southern Pacific	24	24 1/4				
Sperry Rand	13 1/4	14 1/4				
Stearns Drug	60	60				
Studebaker	6 1/4	6 1/4				
U. S. Gypsum	74 1/2	76 1/2				
Westing. Elec.	26 1/4	27 1/2				
Tendance:						
Ind. Dow Jones						
Chemins de fer	118 21	118 70				
Services publics	107 08	108 72				
Industries	557 35	562 83				

communiqué par Union de Banques Suisses

Bourses étr.	Cours du	28
Actions	28	2
Union Min. Frb	1140	1106
A. K. U. Flh	341 3/4	348 3/4
Unilever Flh	130 60	136 10
Montecatini Lit	2900	3020
Fiat Lit	2731	2776
Air Liquide Frb	1129	1175
Fr. Pétales Frb	319	311</

PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS • PAYS NEUCHATELOIS

Fin de la session extraordinaire du Grand Conseil

(Suite de la dernière page)

M. Favre (rad.) de La Chaux-de-Fonds, dont on aime le bon sens et la clarté d'esprit, parle de l'honneur des politiciens: « On n'est pas déshonoré parce qu'un scrutin vous a donné tort mais par ce qu'on fait et par ce qu'on dit si c'est contraire à ce qui doit être fait et à ce qui doit être dit. Ce que nous devons nous demander aujourd'hui, c'est: « La question est-elle mûre? Ou ne l'est-elle pas? » Si nous estimons qu'elle l'est, alors il faut voter l'urgence pour le projet proposé afin que le Conseil d'Etat puisse se mettre aussitôt au travail ».

M. A. Corswant (POP) La Chaux-de-Fonds, lui, est d'avis qu'il faut tirer du scrutin de dimanche les enseignements qu'il comporte. Le peuple a tranché et il faut accepter cette décision. Mais il faut aussi se remettre au travail. L'orateur pense qu'en votant l'urgence pour le projet de M. Moser, on avancerait d'un pas. M. R. Moser (rad.) maintient sa demande d'urgence en dépit de ce qu'a dit M. Clottu; il demande au Conseil d'Etat d'aller de l'avant.

M. P. A. Leuba, président du gouvernement, remet les choses au point au sujet de l'attitude prise par M. Clottu: « C'est le Conseil d'Etat unanime et non seulement le département de l'instruction publique, qui a pris la décision de refuser de discuter un nouveau projet alors que les raisons de l'échec enregistré dimanche n'ont pas encore été examinées. La sagesse veut qu'on tire parti d'un échec et il est anormal qu'un parlement veuille, malgré le désaveu qui lui a été infligé, rediscuter immédiatement d'un projet dont le

peuple n'a pas voulu ». Il précise que le gouvernement reviendra en automne avec une étude nouvelle.

M. F. Faessler (PPN) Le Locle, pense que ce débat est vain et qu'il faut, en effet, laisser au Conseil d'Etat le soin d'étudier un nouveau projet.

M. F. Jeanneret (lib.) La Chaux-de-Fonds, est du même avis, et souhaite lui aussi que le Conseil d'Etat revienne avec un projet dont le fameux article 16 serait étudié de façon plus approfondie.

Mlle R. Schweizer (soc.) La Chaux-de-Fonds, pense qu'il sera toujours difficile de trouver une solution qui donne satisfaction à la campagne. « Je sais par expérience, dit-elle, que toute réforme, quelle qu'elle soit, sera toujours refusée par la campagne qui ne veut rien changer, ou changer le moins possible. »

M. Gaston Clottu, chef du département de l'instruction publique est certain que pour la session de novembre, le Conseil d'Etat pourra proposer un nouveau projet. Ce que sera ce projet? M. G. Clottu ne peut encore le dire. Il faut réétudier non seulement l'article 16, mais tout le projet de réforme. « Je vous prie de faire confiance au Conseil d'Etat pour mettre sur pied un projet qui puisse être accepté par le peuple. »

M. A. Tissot (soc.) remercie M. G. Clottu de l'assurance qu'il vient de donner. On se résout à voter. Et par 53 voix contre 33, l'urgence est décidée pour le projet de loi déposé par M. R. Moser. La prise en considération est également votée sans opposition. Attendons donc! Nous avons de beaux (?) débats en perspective.

Remise à l'ordre
M. A. Corswant semble se faire un malin plaisir d'interrompre les orateurs et d'exprimer à haute voix son opinion sur ce que dit tel ou tel député auquel on a donné la parole. C'est peut être une tactique, car il arrive que certains de ces députés perdent le fil de leur discours et se laissent désarçonner. Cette habitude — fort inconfortable pour les autres — lui valut hier une très nette remise à l'ordre du Président. En tiendra-t-il compte à l'avenir?

de la question à une commission consultative pour les affaires économiques.

La motion est finalement acceptée par 72 voix sans opposition.

L'exercice des droits politiques

On entend ensuite M. André Sandoz (soc) qui développe une motion déposée en mars 1959.

Considérant que l'article 130 de la loi sur l'exercice des droits politiques est critiquable du point de vue démocratique, les motionnaires prient le Conseil d'Etat de présenter des propositions en vue de sa modification.

Pour l'orateur, cet article constitue une prime à l'attitude négative. Tous ceux qui s'intéressent aux affaires publiques ressentent parfois un malaise devant les conséquences de cet article.

M. J.-F. Aubert (lib.) de Pesieux donne raison à M. Sandoz mais pense que cet article peut très difficilement être amélioré.

Le jeune professeur, qui sait se faire écouter fait un véritable cours d'économie politique qui amuse fort le parlement. « Ce que nous avons, dit-il, ne donne pas entière satisfaction, mais tous les systèmes qu'on pourrait étudier apporteraient des inconvénients plus graves encore que ce n'est le cas aujourd'hui. »

C'est aussi l'avis de M. P.-A. Leuba, président du gouvernement qui propose le rejet de la motion Sandoz. « Ce qu'il faut surtout, ajoute-t-il, c'est ne pas poser aux électeurs des questions trop compliquées. »

Finalement la motion de M. A. Sandoz est repoussée par 53 voix contre 42.

Les chemins forestiers

Enfin, M. P. Rognon (rad) de Neuchâtel, développe une motion déposée en 1959 par M. E. Lauener qui a quitté, depuis lors le parlement.

Plusieurs chemins forestiers de notre canton sont devenus progressivement, depuis le développement de la circulation automobile, des routes touristiques. La loi sur les routes date du siècle passé. De toute évidence, malgré sa valeur, elle n'est pas adaptée aux circonstances actuelles.

Aussi, les motionnaires demandent-ils au Conseil d'Etat de bien vouloir présenter au Grand Conseil un projet de révision de la loi sur les routes, projet tenant compte des nouvelles conditions de la circulation et de la législation fédérale en vigueur.

Pour M. P.-A. Leuba, chef du département des travaux publics, cette motion peut être acceptée pour étude — ce qui est fait par 59 voix — mais ce n'est que l'an prochain qu'on pourra envisager une révision de la loi sur les routes car il faut attendre une harmonisation des dispositions fédérales. Le chef du département des travaux publics répond ensuite à plusieurs questions posées précédemment au sujet des routes et de la circulation.

Et c'est sur ces réponses que se termine à 12 h. 30 une session dont on ne peut pas dire qu'elle fut sans histoire.

Bonnes vacances, MM. les députés!

Questions

Le Conseil d'Etat peut-il assurer le Grand Conseil que, pour le projet de correction de la route nationale No 5 (traversée de Saint-Aubin), l'on s'efforcera de tenir compte des vœux de la majorité de la population qui regretterait qu'un important pont routier ne défigne à jamais la région, et cela vis-à-vis des générations futures, d'autres solutions étant possibles.

Roger Pierrehumbert.

Après le refus par le peuple de la loi sur la réforme scolaire, le Conseil d'Etat est prié de faire une déclaration sur ses intentions au Grand Conseil. Se propose-t-il de reprendre le problème et de présenter prochainement au

Grand Conseil un projet de loi susceptible de recueillir l'approbation de tous les partis et d'affronter victorieusement le verdict populaire?

Si le Conseil d'Etat est persuadé que, même après la votation négative des 30 juin et 1er juillet, la réforme de notre enseignement secondaire reste urgente, est-il décidé à faire débiter en automne de cette année la formation des maîtres secondaires indispensables?

André Tissot.

Le Conseil d'Etat est prié de renseigner le Grand Conseil sur l'Etat et le degré de pollution du lac de Neuchâtel, et de bien vouloir préciser les mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

Jean-Pierre Gendre et L. Favre-Rognon.

Interpellations

La pollution des eaux du lac de Neuchâtel a pris des proportions alarmantes. Des mesures énergiques et urgentes sont réclamées de toutes parts.

Le Conseil d'Etat pense-t-il pouvoir rapidement intensifier la lutte contre la pollution des eaux et, dans l'affirmative, par quels moyens?

Yann Richter, M. Wildhaber, P. Maumary et P. Rognon.

Les travaux pour la correction de l'Areuse, à Saint-Sulpice, ont pour conséquence la démolition prochaine du beau vieux pont des Isles. Ce monument du passé, don du général de Meuron à sa commune, a été construit en 1799.

Les soussignés demandent au Conseil d'Etat de répondre favorablement au vœu de la population du village et des amis de la nature, en étudiant les moyens pour conserver, dans son cadre actuel, le pont des Isles.

Jean Ruffieux, J.-P. Joly, W. Lambert et P.-A. Martin.

Motions

Le Conseil d'Etat est prié de présenter au Grand Conseil, dans le plus bref délai, un nouveau projet de réforme de l'enseignement secondaire, en s'inspirant du résultat de la votation populaire des 30 juin et 1er juillet.

L'urgence est demandée.

Paul Rognon, M. Wildhaber, E. Losey, A. Maillardet, P. Maumary, R. Hamel, P. Champion, P. Jeanneret et H. Gygi.

Les frais inhérents aux études et apprentissages — entretiens, déplacements, matériel et écolage — sont, trop souvent encore, autant de facteurs susceptibles de freiner le libre choix d'une profession.

D'autre part, les besoins de notre économie en spécialistes, cadres, personnel qualifié et enseignants, loin de diminuer, s'accroissent.

Compte tenu de ces faits et désireux qu'il soit donné à chacun de choisir sa profession sans qu'intervienne, avec l'ampleur que nous savons, des barrières d'ordre matériel, les motionnaires prient le Conseil d'Etat d'étudier les possibilités qu'il y aurait de diminuer, sinon d'éliminer, l'importance des facteurs cités plus haut.

Charles Mojon, G. Petitthuguenin, P. Aubert, P. Magnin, A. Muriset, E. Schulze, A. Sandoz, H. Verdon, J.-P. Gendre, L. Favre-Rognon, H. Eisenring, A. Droz, P. Perdrisat, A. Flückiger, H. Perret, A. Tissot et C. Robert.

NEUCHATEL

Un scotériste fait une chute

(g) — Un habitant du quartier des Portes-Rouges, à Neuchâtel, M. Georges Etienne, 28 ans, qui regagnait son domicile à scooter, hier à midi, a dérapé avec son véhicule sur un rail du tram, à la rue des Fahys et a fait une lourde chute. Souffrant de douleurs aux jambes il a été transporté à l'hôpital Pombal, de même que son passager qui portait quelques ecchymoses.

Qui sera directeur de l'A. D. E. N. ?

(g) — On sait que l'Association pour le Développement Economique de Neuchâtel cherche un nouveau directeur pour remplacer M. René Dupuis appelé à conduire les destinées d'un grand pensionnat de Saint-Blaise. Deux réunions du comité sont demeurées sans résultat, les deux candidats restant en présence ayant obtenu chacun le même nombre de voix. Ces deux candidats sont MM. Alex Billeter, graphiste, et Willy Haag, chimiste. Une troisième assemblée est prévue pour mardi prochain afin de prendre une décision.

Enlevons cols et cravates!

Un des dangers de la période de chaleur, qui vient de faire brusquement son apparition, est l'insolation. Prévenir vaut mieux que guérir, c'est pourquoi, nous vous recommandons: Ne pas porter de vêtements qui empêchent l'évaporation de la transpiration. Enlever cols et cravates, sans tenir compte de la situation et du rang! La santé vient avant l'élégance. Porter un couvre-chef en plein air! Pendant le moment le plus chaud de la journée, c'est-à-dire entre midi et 16 heures, et pour autant que les conditions de travail le permettent, réduire au minimum l'activité physique et exécuter les travaux en question en fin d'après-midi ou le matin de bonne heure. Il faut renouveler l'air dans les ateliers et les bureaux par une ventilation adéquate,

Les premiers symptômes de l'insolation sont:

soif torturante, lassitude, visage rouge et congestionné, pouls rapide. Il faut immédiatement agir. La personne en question sera étendue à l'ombre, la tête légèrement élevée, dans un endroit aéré et frais, les habits seront ouverts, on fera des compresses froides à la tête et sur la poitrine. En donnant beaucoup à boire, bien entendu des boissons fraîches, on peut éviter le pire.

Si l'on ne procède pas immédiatement de cette manière, il peut se produire rapidement perte de connaissance, crampes, ralentissements dangereux de la respiration et du fonctionnement du cœur.

Il faut appeler immédiatement le médecin dès les premiers symptômes d'insolation, car la vie est en danger.

LA VIE JURASSIENNE

MONTIGNEZ
Chute mortelle dans une grange

(dl) — On ne pourra jamais déterminer les circonstances dans lesquelles M. Henri Terrier, agriculteur à Montignez, âgé de 49 ans, a fait une chute de quatre mètres dans sa grange.

Lundi matin, à 8 heures, c'est sa femme qui, en se rendant à la grange, a fait cette tragique découverte. Son mari était étendu, inanimé sur le sol. Hélas, il avait été tué sur le coup.

A Mme Terrier et à ses trois enfants, âgés de 4 à 12 ans, nous présentons nos sincères condoléances et disons notre sympathie émue.

PORRENTRU
Chute à scooter

(dl) — M. M. Dessarzin père, de Porrentruy, a fait une chute à scooter, mardi matin, en circulant sur la route qui mène à Fontenais.

Nous présentons nos meilleurs vœux de rétablissement au scotériste, qui souffre de diverses blessures et qui a dû faire sa chute à la suite d'un malaise.

Chronique horlogère

Chez les fabricants de la montre Roskopf

L'Association Roskopf communale:

Le 27 juin 1962, l'Association d'Industriels suisses de la montre Roskopf a tenu une assemblée générale extraordinaire à Douanne, sous la présidence du Dr Max Huber, Bienné, président. Afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur des problèmes importants, elle a d'abord décidé de reporter son assemblée générale ordinaire à l'automne.

Ensuite, l'assemblée a ratifié plusieurs contrats: Une convention avec les constructeurs de machines au sujet de la fabrication et de la vente de machines spécifiquement horlogères; une entente avec la Chambre Suisse de l'Horlogerie concernant le paiement, pour ses membres, des frais occasionnés par le contrôle de qualité, et un accord avec la Fédération suisse des Associations de fabricants d'Horlogerie (F. H.) en matière de foires expositions.

Après avoir accepté quatre nouveaux membres, l'assemblée a nommé, en qualité de Directeur, M. Hans Schmidt, jusqu'alors secrétaire de l'Association. Puis elle a entendu des exposés du président et du directeur sur des problèmes actuels, notamment en ce qui concerne la réorganisation de la Chambre Suisse de l'Horlogerie, l'agrandissement du pavillon de l'horlogerie à la Foire d'Exposition de Bâle, l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne et le nouvel accord horloger suisse, qui remplace, dès le 1er juillet 1962, la Convention collective du secteur de la branche ancre et au sujet duquel l'assemblée générale de cet automne aura à prendre position.

Pour terminer, l'assemblée a discuté le problème des prix et elle a constaté que, malgré le nouveau statut horloger et le contrôle de qualité, l'industrie horlogère suisse ne peut être maintenue au pays que si elle est à même de pratiquer des prix commercialement justifiés, tâche à laquelle tous les milieux intéressés doivent vouer davantage d'attention.

Motions et interpellations

La pollution des eaux

La discussion sur la réforme de l'enseignement étant terminée, on revient aux interpellations et motions demeurées en suspens.

M. Y. Richter (rad.) Neuchâtel, a déposé la veille une interpellation disant l'inquiétude ressentie par les milieux les plus divers devant la pollution des eaux. « Nous sommes arrivés, dit-il en développant cette interpellation, à la cote d'alerte. Les eaux du lac de Neuchâtel sont très malades et — si l'on n'y prend pas garde — nous allons au-devant d'une catastrophe. Le lac de Morat est pollué depuis 1825 et ses eaux — auxquelles s'ajoutent les eaux du Seeland fortement additionnées de résidus chimiques — se déversent dans le lac de Neuchâtel déjà contaminé par d'innombrables immondices. Il est urgent et nécessaire d'entreprendre une lutte énergique. »

M. P.-A. Leuba, président du gouvernement, lui donne l'assurance qu'on ne néglige rien dans ce domaine. La station d'épuration des eaux de Neuchâtel sera mise en service en 1965, et d'autres communes suivront.

M. Ruffieux (rad.) du Val-de-Travers, a demandé, dans une interpellation, qu'on sauve le vieux pont sur l'Areuse à Saint-Sulpice, qui est une oeuvre d'art. Ce pont a été rendu inutile par la correction de l'Areuse.

M. P.-A. Leuba lui répond qu'on envisage de le démolir pierre par pierre pour le reconstruire ailleurs.

Les pharmacies dans les villages

M. L. Guinand (PPN) Les Brenets, a déposé en 1957 une motion dont voici le texte:

Considérant que, dans certains villages, il est impossible de se procurer certains produits pharmaceutiques d'usage courant, les motionnaires invitent le Conseil d'Etat à étudier une révision des dispositions légales de façon que, dans ces localités, soit autorisé un dépôt de médicaments usuels tels qu'analgésiques (par exemple aspirine), sirop contre la toux, désinfectants (par exemple lysoforme, solution de mercurochrome à 2%), etc. Ce dépôt serait affilié à une pharmacie du canton et le pharmacien assumerait la responsabilité des médicaments qu'il fournirait.

M. P.-A. Leuba répond que cette motion est acceptée avec plaisir. Une réorganisation est en cours et elle entrera vraisemblablement en vigueur cette année encore. Mais il faudra établir des contrôles pour éviter l'abus des médicaments dont on a beaucoup parlé. La motion est acceptée par 73 voix sans opposition.

M. P. Maumary (rad.) Marin, développe ensuite la motion qu'il a déposée en 1957 lui aussi:

Considérant que la propriété par étage offre de nombreux avantages, les motionnaires demandent de faire usage du droit d'initiative accordé aux cantons pour demander aux autorités fédérales sa réintroduction dans notre législation. Cette forme de logement permet à un grand nombre de personnes de posséder une propriété bâtie; elle encourage l'épargne.

M. Fritz Bourquin, chef du département de justice, pense que la propriété par étage représente une formule intéressante. Il convient de l'étudier plus à fond. D'ailleurs le Conseil fédéral sera saisi d'un projet très prochainement. Cependant il précise que tout en étant d'accord avec cette motion, il ne faut pas oublier qu'elle a été déposée en 1957 et qu'il n'est peut-être pas indiqué de l'accepter, puisque les autorités fédérales s'occupent de la question. M. Maumary est convaincu et retire sa motion.

Le manque de main-d'œuvre

M. H. Verdon (soc.) Neuchâtel, à son tour développe la motion déposée par M. Luthy en 1958 et qu'il a reprise à son compte:

Vu l'inquiétude des milieux économiques et scientifiques devant la situation créée dans l'industrie par le manque de main-d'œuvre qualifiée et de cadres techniques, le Conseil d'Etat est prié de présenter un rapport sur la situation dans le canton de Neuchâtel et d'envisager la création d'une commission réunissant tous les organismes intéressés en vue de l'étude de ce problème.

M. F. Bourquin, conseiller d'Etat, l'assure que le gouvernement est conscient de ce problème. Il va d'ailleurs à la rencontre des désirs du motionnaire puisqu'il a confié l'étude

Départ

M. Pierre Champion, député radical, a fait hier ses adieux à ses collègues du Grand Conseil. On sait, en effet, que M. P. Champion a décidé de renoncer à son activité parlementaire pour pouvoir se consacrer entièrement à « L'Impartial » dont il vient d'être nommé rédacteur en chef. C'était hier, sa dernière apparition au Grand Conseil.

PAYS NEUCHATELOIS

LA BREVINE

Le Conseil général recherche de l'eau...

(gt) — A l'assemblée du 29 juin 1962, 17 conseillers sur 19 sont présents. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nominations statutaires

Le bureau du Conseil général est réélu : M. René Blondeau, président, par 16 voix, M. Gérard Patthey, vice-président, par 16 voix, M. Charles Guyot, secrétaire, par 16 voix, MM. Pierre Borel, par 17 voix, Gaston Aellen, Roger Michel, Charles Nicolet, par 16 voix, questeurs.

M. Jean Gertsch est remplacé par M. Serge Bühler à la commission des comptes tandis que MM. Robert Matthey, Gaston Aellen, Marcelin Matthey-Doret et Charles Guyot sont réélus.

Crédit pour la revalorisation des traitements aux titulaires des fonctions communales

Un crédit de 3300 fr. est accordé au Conseil communal sans opposition. L'administrateur sera désormais en classe 9 et le garde-police en classe 12.

Crédit pour recherche d'eau

Les Fabriques d'Assortiments Réunies du Locle projettent la construction d'une maison locative à la condition que l'eau courante soit fournie. Le Conseil communal demande au législatif un crédit en blanc pour effectuer des sondages dans la vallée. Selon la direction de l'ENSA, une nappe d'eau d'environ 85 millions de mètres cube s'étalerait dans le sous-sol.

Le coût des travaux ne peut être évalué puisqu'on ne sait ni le nombre de forages qui devront être faits ni leur profondeur. Une subvention de 5% jusqu'à concurrence de 2000 fr. a été offerte par les Assortiments tandis que les subventions cantonale et fédérale peuvent atteindre 60%.

M. Charles Guyot signale une enquête faite en 1957 par le Spéléo-Club des Montagnes Neuchâteloises et propose de se mettre en rapport avec cette société afin d'obtenir des renseignements.

M. Robert Matthey aimerait savoir s'il serait possible d'utiliser la source de M. Matthey-Doret. Cette source ne suffirait pas aux besoins de tout le village.

Il s'étonne que le Conseil communal autorise la construction d'un immeuble à l'intérieur de la zone de 120 m. qui devait séparer normalement la porcherie de toute habitation. M. Robert Sauser répond que le Conseil communal avait déjà prévu plus ou moins cette construction lorsqu'il exigea cet espace libre.

M. Marcelin Matthey-Doret propose que, pour les forages de recherche d'eau, un crédit de 30 000 fr. soit accordé et que le Conseil général soit consulté si cette somme doit être dépassée.

MM. Roger Michel, Charles Guyot et Charles Nicolet pensent que le temps

presse et soutiennent la proposition de l'exécutif.

M. Charles Jeannin pense que l'installation de l'eau courante permettra une lutte plus efficace contre les incendies. Finalement, la proposition de M. Matthey-Doret est rejetée par 13 voix contre 4 et l'arrêté du Conseil communal adopté par 13 voix contre 4.

Rapport scolaire

M. Ernest André, président de la Commission scolaire mentionne que la commission s'est réunie 3 fois et son bureau 7 fois durant la période écoulée. L'effectif des écoliers est de 126.

Mme Jeanmairet du Locle occupe maintenant le poste de maîtresse ménagère resté vacant pendant 3 mois. Les membres du corps enseignant ont demandé qu'un règlement local soit édicté concernant les rentrées tardives des enfants. Une semaine de plus a été ajoutée aux vacances d'été.

Divers

M. Charles Nicolet demande que le médecin soit remplacé lors de ses vacances et que les consultations puissent être faites deux fois par semaine, au collège comme à l'accoutumée. Le président de commune entrera en contact avec le médecin.

M. René Blondeau souhaite que la population soit avertie par les journaux de l'absence du médecin.

M. Charles Jeannin se plaint du parking déplorable des voitures sur la place et dans les ruelles avoisinant l'Hôtel de Ville.

M. Albert Huguenin promet qu'un parc avec lignes peintes en blanc sera prochainement aménagé aux endroits précités.

M. Robert Matthey remarque qu'un regard sur le drainage dans le pré de M. André Richard va être enseveli par des déblais, le Conseil communal rétorque que ce serait au propriétaire d'avertir la commune. La séance est levée à 22 h. 45.

Les vacances

(gt) — La Commission scolaire a décidé de donner les vacances du 2 juillet au 13 août à 9 heures.

Les foins ont commencé presque partout malgré le temps frais pour la saison et il gèle presque chaque nuit.

Un départ

(gt) — M. Roger Dumont, buraliste postal vient de quitter notre village après 32 ans d'activité d'abord comme facteur puis en qualité de buraliste. Il est entré en fonction à la poste d'Areuse dès le 1er juillet.

Il laissera à chacun le souvenir d'un homme affable et d'un fonctionnaire serviable et ponctuel.

Il a été remplacé par M. Maurice Yersin à la poste et comme chef de section militaire par M. Robert Huguenin, administrateur communal.

Nos nouvelles de dernière heure

Crimes mystérieux dans la région de Boston

LYNN, (Massachusetts), 4. — UPI. — Mme Helen Blake, 65 ans, a été trouvée la nuit dernière morte dans son appartement dévasté, étranglée à l'aide d'un bas de soie et d'un soutien gorge.

C'est la troisième personne qui trouve la mort dans ces conditions en moins de quinze jours dans la région de Boston. Les trois fois, leur appartement fut fouillé de fond en comble, les tiroirs vidés sur le plancher sans qu'apparemment rien ait disparu.

Les deux premières victimes avaient également été étranglées, l'une avec un bas de nylon et l'autre avec la cordelière de sa robe de chambre.

Tremblement de terre en Allemagne

STUTTGART, 4. — ATS-DPA. — Un tremblement de terre relativement fort (intensité cinq) a été ressenti dans la nuit de lundi à mardi peu avant 23 h. dans le Bade-Wurtemberg (Allemagne du sud). Son épicerie devait se trouver dans la région de Balingen. On ne signale pas de dégâts jusqu'à maintenant.

FLEURIER

Course réussie des détaillants

(fe) — La course surprise bisannuelle de la Société des détaillants du Val de Travers, a connu un immense succès dimanche dernier, grâce à un temps merveilleux et une organisation impeccable, et avec la participation de 713 inscrits. Parti de Fleurier, un train spécial, composé de 11 voitures, à 3 h. 40, se dirige sur Neuchâtel, Olten, Lenzbourg, Arth-Goldau, le Gothard et Lugano. Là les participants montent sur deux bateaux affrétés spécialement le «Lugano» et «L'Elvezia» et font une course sur le lac par Morcote. On revient à son point de départ pour le diner servi à tout le monde dans la grande salle. L'orchestre de Radio-Lugano, agrémenta cette partie gastronomique. Le retour s'effectua, par le même trajet et l'on arriva à destination à 24 h. 30. Malgré sa longueur, cette belle journée laissera à chacun, un excellent souvenir.

Les trains allemands circuleront-ils à 200 km.-h. ?

FRANCFORT, 4. — ATS — En cet été 1962, c'est la première fois depuis 1945 que des trains du chemin de fer fédéral allemand dépassent la vitesse maximum de 140 km.-h. Depuis le 27 mai, le « Rheingold » circule sur certains parcours à la vitesse de 160 km.-h. Le chemin de fer fédéral envisage de porter prochainement la vitesse des express à 200 km.-h. Il essaie actuellement une locomotive électrique à six essieux, d'une puissance de 6000 CV. En outre, il étudie un système de signalisation offrant toute sécurité aux vitesses élevées. L'effort de freinage doit être aussi adapté aux nouvelles vitesses.

80 mineurs en grève au fond d'une mine en Moselle

FORBACH, 4. — UPI. — Depuis hier matin 80 mineurs des houillères du bassin de Lorraine refusent de remonter au jour aux puits Simon 1 et 2 à Stiring-Wendel (Moselle), et font la grève au fond de la mine. Ils sont normalement ravitaillés par leurs camarades et leurs familles. D'autre part des arrêts de travail ont encore été enregistrés hier dans les deux puits précités, ainsi qu'au puits Wendel. Par contre, la situation est normale dans l'ensemble des autres puits.

L'ordre de grève a été lancé par la CGT afin d'appuyer les revendications des « gueules noires », à savoir notamment la réduction du temps de travail (40 heures payées 48 heures), alignement des salaires à la tâche et accroissement des mesures de sécurité.

Bloqués dans un ascenseur

PARIS, 4. — ATS-AFP. — La secrétaire personnelle du chancelier Adenauer, Mile Siegel, plusieurs fonctionnaires de la délégation allemande et un groupe de journalistes allemands et français — vingt personnes en tout — ont passé une heure bloqués dans un ascenseur du Louvre pendant la visite du chancelier qu'accompagnait M. André Malraux, ministre d'Etat.

L'appareil, que M. Adenauer avait emprunté trois minutes auparavant, est tombé en panne, et s'est immobilisé à 50 cm. au-dessous du niveau du rez-de-chaussée.

Les efforts du personnel du Louvre ont abouti finalement à faire sauter la porte extérieure, grâce à des leviers de fortune, puis à un cric puissant.

Alors que durait leur captivité, les journalistes allemands ont rédigé un message destiné au chancelier au nom de «Vingt Européens aspirant à la liberté et inquiets d'une situation qui n'a jamais été aussi grave». Ce texte a été présenté au chancelier Adenauer par sa secrétaire personnelle à peine libérée, au moment précis où celui-ci terminait sa visite devant l'ascenseur rétif.

Le chancelier s'en est amusé d'autant plus qu'il y a retrouvé le style habituel de ses discours électoraux.

7 personnes se noient

VARSOVIE, 4. — ATS-DPA. — Sept personnes se sont noyées dans un lac de Poméranie. Elles faisaient partie d'un groupe de sportifs qui avaient pris place à bord de 14 petits bateaux en dépit d'un vent violent. Plusieurs bateaux coulèrent et leurs occupants disparurent dans les flots démontés.

Etouffé sous une avalanche... de farine

DIJON, 4. — UPI — M. Gilles Delaine, 35 ans, travaillait aux établissements Brisson-Dauthel à Thionville. Cette maison ravitaillait en farine, la plus grande partie des boulangeries de l'Aude. La farine est emmagasinée dans des silos haut de 30 mètres en forme d'entonnoir. Quand un silo est vide, il faut nettoyer les parois contre lesquelles reste collée une couche assez épaisse de farine. M. Delaine était descendu dans un silo au bout d'une échelle de corde et tapait sur les parois avec une perche. Soudain une véritable avalanche se déclencha, entraînant au fond de l'entonnoir sous des centaines de kilos de farine. Il périt étouffé.

50 kilos d'opium à bord d'un cargo néerlandais

ROTTERDAM, 4. — ATS - AFP — La police de Rotterdam a saisi lundi un lot de près de 50 kg. d'opium à bord d'un cargo néerlandais de retour d'un voyage en Extrême-Orient.

L'opium, qui était caché dans la salle des machines, a une valeur d'environ 52.000 NF. au marché noir des stupéfiants.

La police n'a encore procédé à aucune arrestation. Elle estime que l'opium était destiné à des trafiquants étrangers.

Transfuges de l'O. A. S. dans l'armée katangaise ?

LEOPOLDVILLE, 4. — UPI. — L'agence congolaise de presse, citant un journaliste katangais en visite à Léopoldville, déclare que plusieurs centaines d'hommes ayant appartenu à l'OAS se sont engagés comme mercenaires dans l'armée katangaise.

Ces hommes se trouveraient actuellement groupés à Kipushi, petite localité minière située au sud d'Elisabethville, près de la frontière rhodésienne. Il n'est pas impossible que ce soient eux qui constituent « l'armée de partisans » dont M. Tchombe a récemment menacé les forces des Nations-Unies au cas où elles s'attaqueraient une nouvelle fois au Katanga.

M. Christian Fouchet quitte l'Algérie

ROCHER-NOIR, 4. — UPI — On apprend dans les milieux proches du haut commissariat, que M. Christian Fouchet, haut commissaire de la République, quittera l'Algérie aujourd'hui dans la matinée.

Meurtrier pour 400 francs

VERSAILLES, 4. — UPI — Roger Garlandezec était âgé de 25 ans lorsque le 21 mars 1960 il assassina, pour lui voler ses économies, un vieillard, M. Emile Lemaire, âgé de 82 ans, amputé d'une jambe et habitant seul à Versailles. Il a comparu hier devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise et a expliqué comment dans la soirée du 21 mars 1960, il avait décidé de supprimer le vieillard, en l'étranglant d'abord avec un cordon de soulier et ensuite avec ses mains.

Son crime accompli, Garlandezec prit la fuite, ne trouvant sur sa victime que trois ou quatre cents francs. Il n'avait pu découvrir la cachette où l'octogénaire gardait environ un million de billets de banque et de bons du Trésor.

Garlandezec, après réquisitoire et plaidoirie, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

Assemblée des actionnaires du Régional du Val-de-Travers

(De notre correspondant de Fleurier)

(br) — Les actionnaires du RVT se sont réunis en assemblée générale hier après-midi, à Fleurier, sous la présidence de M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat. M. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés neuchâtelois participait aux délibérations.

Projets d'avenir

Il a tout d'abord été donné connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration. Celui-ci relève qu'une convention a été passée entre la Confédération et l'Etat de Neuchâtel d'une part et la compagnie d'autre part pour apporter des améliorations techniques. L'achat d'une automotrice, de trois voitures-pilotes et la pose d'un câble de ligne pour l'exploitation par blocsystème ont été décidés.

Les salaires

Le RVT a été sollicité par la Fédération suisse des cheminots pour une revalorisation des salaires. Comme ceux-ci sont contrôlés par l'Office fédéral des transports, la compagnie est liée par un index fixé à 87,4% des salaires moyens des CFF.

Comme cet index est défavorablement faussé du fait qu'il n'y a pas d'équipe de voie permanente, l'entreprise fera une requête à l'Office fédéral des transports pour obtenir que les hausses des salaires intervenus puissent être comprises intégralement dans le déficit d'exploitation couvert par les corporations publiques.

Le conseil d'administration s'est rallié à la suggestion de l'autorité de surveillance quant à l'application, dès le 1er janvier écoulé, des tarifs CFF pour toutes les séries d'abonnements.

EXPLOITATION

Le crédit du compte amortissement est de Fr. 95 728.— représentant un taux moyen de 2,4%, qui est modeste et qui ne pourra être maintenu après l'acquisition du nouveau matériel roulant et des installations de sécurité.

Les frais de personnel se sont montés à Fr. 596 295.—, y compris les charges sociales.

Les frais sont en augmentation de Fr. 23 667.—, soit 9,7%.

Le total des charges est de 1 045 648 francs, contre 881 927 francs en 1960 et 1 031 773 francs en 1959.

Les produits de transport 688 217,95 francs, accusent une très faible augmentation alors que le trafic marchand s'est maintenu au même volume que l'exercice précédent.

Le compte d'exploitation du chemin de fer boucle par un excédent de charges de Fr. 206 604.— contre Fr. 64 792.— en 1960 et Fr. 302 063.— en 1959. Les comptes du service autobus sont équilibrés.

PROFITS ET PERTES

Les subventions garanties par les pouvoirs publics se rapportant aux comptes de 1960 s'établissent comme suit : part de la confédération Fr. 32 825.— ; part du canton Fr. 32 825.— ; amortissement des dettes fixes Fr. 10 000.— ; frais de capitaux Fr. 743.— ; allocation aux retraités Fr. 6286.— ; amortissements sur autobus Fr. 18 277.—.

Modification des statuts

L'assemblée générale a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1961, de même que la gestion.

L'assemblée a approuvé les modifications des statuts découlant de l'augmentation du capital social porté de Fr. 590 730.— à Fr. 2 590 730.— En outre, le nombre des administrateurs a été porté de 17 à 18, le nouveau siège étant réservé au représentant de la Confédération.

Nominations

MM. André Petitpierre (Piancemont), Maurice Dubied (Couvett), Louis Mauler (Môtiers), et David Bourquin (La Côte-aux-Fées), dont les mandats arrivaient à expiration, ont été réélus au conseil d'administration pour une période de trois ans. A été aussi nommé M. Vaney, juriste à l'Office fédéral des transports, spécialiste des questions tarifaires, qui représente la Confédération.

M. Paul Meyer (La Chaux-de-Fonds) chef du contrôle a été confirmé pour trois ans ; MM. Pierre Gentil (Fleurier) deuxième contrôleur et Numa Rumley (Couvett) suppléant, pour une année.

SAINT-SULPICE

Une auto contre un talus

(br) — A la sortie du village, côté Fleurier, une automobile pilotée par M. N. G. est sortie de la route dans un virage, est montée sur un talus et a fait un tête-à-queue. Pas de blessé, mais la voiture a subi quelques dégâts.

Certificats pédagogiques

Dans sa séance du 29 juin 1962, le Conseil d'Etat a :

nommé M. Henri Vaucher, originaire de Corcelles-Cormondrèche, domicilié à Neuchâtel, aux fonctions de préposé à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage au département de l'Industrie ;

délivré le certificat pédagogique aux personnes suivantes :

- Jeanquartier Bernard, au Locle ;
- Balmer Eric, La Joux-du-Plâne ;
- Boradori Manon, au Locle ;
- Dubois Josiane, au Locle ;
- Evard Anne, au Landeron ;
- Füllemann Suzanne, à La Chaux-de-Fonds ;
- Ganière Christiane, à Fontaines ;
- Helfer Françoise, à La Chaux-de-Fonds ;
- Hofmann Erika, aux Petits-Ponts ;
- Lorimier Marlyse, à La Chaux-de-Fonds ;
- Luginbühl Christiane, à La Chaux-de-Fonds ;
- Maire Françoise, au Locle ;
- Oswald André, à Noiraigue ;
- Perré Jacqueline, à La Chaux-de-Fonds ;
- Perrinjacquet André, à Saint-Aubin ;
- Pingeon Gilbert, à Buttes ;
- Reeb Fernande, au Landeron ;
- Rickenbacher André, à Bôle ;
- Rumley Danièle, à Colombier ;
- Stauffer Verena, à La Chaux-de-Fonds ;
- Steiner Jocelyne, aux Prés-sur-Lignièrès ;
- Vuilleumier Eric, à La Chaux-de-Fonds.

Une retraite dans l'administration cantonale

Parvenu à la limite d'âge, M. Albert Bourquin, préposé à l'Office des poursuites et des faillites du Val-de-Travers, a quitté ses fonctions le 30 juin. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses remerciements et ses vœux et lui a remis un souvenir aux armes de la République au cours d'une réunion présidée par le chef du département de Justice.

Un comble !

(g) — L'autre jour, dans une localité du canton que nous ne nommerons pas, un Confédéré visiblement éméché, entrant dans le poste de police de l'endroit, tendit à l'agent de garde son trousseau de clés et lui dit qu'il se sentait incapable de conduire sa voiture. Il demandait en outre qu'on veuille bien lui permettre de dormir un petit moment pour « se remettre ».

L'agent le félicita d'avoir fait preuve de bon sens, et l'installa dans une petite salle où le quidam s'endormit aussitôt.

Il ne se réveilla que le lendemain matin et s'étonna d'être au poste. Des précisions lui furent données sur son état de veille, et l'agent lui tendit son trousseau de clés en l'encourageant à repartir puisqu'il était de nouveau en état de conduire.

Le quidam réfléchit profondément, remettant de l'ordre dans ses idées. Et tout à coup, il se frappa le front :

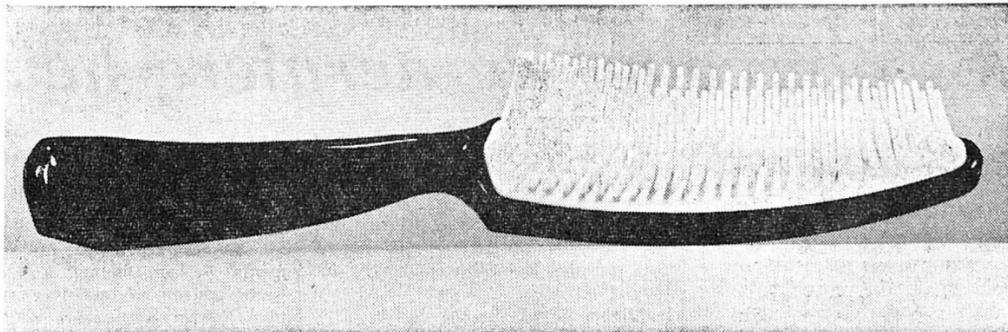
— Mais c'est idiot ! J'étais venu en train. Je ne sais pas ce qui m'a pris de venir vous demander asile !

3 motifs de fatigue
1 foie engorgé
2 reins paresseux
3 raisons de boire

eau minérale naturelle sulfatée calcique

CONTREX

la bouteille fr. l. — verre 50 cils.



Un nouvel élément de confort pour vos vacances.
Conception moderne, forme fonctionnelle.

Cette brosse à cheveux noire-ébène vous est offerte gratuitement

pour tout achat de Fr. 10.- (réglementation exclue) et jusqu'à épuisement du stock.

Distribution les jeudi 5 juillet
vendredi 6 juillet
samedi 7 juillet

Perroco

Vu l'affluence considérable en fin de semaine,
PROFITEZ DE FAIRE VOS ACHATS LE JEUDI



Pour les corsets, soutiens-gorge, gaines,
et pour avoir un bon bas
adressez-vous au magasin spécialisé :

AESCHLIMANN

Magasin sanitaire

SAINT-IMIER

Téléphone (039) 4 17 06

Nous cherchons pour
notre rayon de
DISQUES

**vendeuse
qualifiée**

au courant de la branche
et connaissant bien la mu-
sique classique et mo-
derne.

Place stable, bien rétri-
buée. Travail intéressant
et varié. Avantages so-
ciaux d'une grande mai-
son. Semaine de 5 jours.

Se présenter au 5e étage.

au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS TELEPHONE (039) 2 50 01

AVANT DE VOUS DECIDER POUR UN ACHAT
VENEZ VISITER CE SALON DU MEUBLE



LA SAGNE

actuellement en vitrines

- CHAMBRE A COUCHER EN PALISSANDRE
- SALLE A MANGER EN PALISSANDRE
- SALON TRÈS CHIC, CANAPÉ ROND à volant
- SALLE A MANGER LOUIS XIII
- SALON MODERNE TRÈS AVANTAGEUX

NE REDOUTEZ PAS LES 10 MINUTES D'AUTO
QUI VOUS SERONT PROFITABLES - TÉLÉPHO-
NEZ AU (039) 831 97; ON VIENDRA VOUS
CHERCHER. VITRINES ÉCLAIRÉES CHAQUE SOIR

**Venez
voir**

mon grand
choix
de

rideaux

de Fr. 3.- à Fr. 18.-

entourages

de lit

**tables
formica**

de Fr. 90.-
à Fr. 270.-

**tapis
de milieu**

une commode
Louis XV et petits
meubles, etc.

**FRITZ
ROBERT**

Meubles
Tapissier
Collège 12
Tél. (039) 2 36 22

**Réparations
de machines à laver**

Confiez vos réparations ainsi que les ser-
vices de graissage et d'entretien général
de votre machine à laver à la maison spé-
cialisée.
Notre service de dépannage rapide est à
votre disposition.

R. VUILLIOMENET

LA CHAUX-DE-FONDS
MANEGE 20 Téléphone (039) 2 53 14

On engagerait pour tout de suite
ou époque à convenir

**aide
comptable**

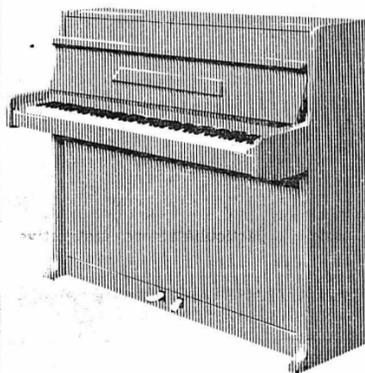
connaissant bien la sténodacty-
lographie et si possible le fon-
ctionnement des machines « Na-
tional ».

On demande : langue maternelle
française, esprit d'initiative et
ponctualité dans le travail.

On offre : travail varié avec res-
ponsabilités, semaine de 5 jours,
caisse de retraite, rétribution se-
lon capacités.

Faire offre avec curriculum vi-
tae et prétentions de salaire sous
chiffre *GL 14316* au bureau de
L'Impartial.

Tout le monde peut s'offrir aujourd'hui un



PIANO

Grâce à notre nouveau système de
LOCATION-VENTE (pas d'achat immé-
diat), chacun est en mesure de se pro-
curer un **BON PIANO MODERNE**, de pe-
tites dimensions, avec cordes croisées,
cadre en fer, 7 octaves.

Choisissez de préférence un **PIANO
NEUF**. Il en existe d'excellents à partir
de Fr. 2400.- déjà, que nous louons à
raison de Fr. 35.- par mois.

Cas échéant, nous reprenons votre an-
cien piano à des conditions très favora-
bles.

HUG & CIE, MUSIQUE, NEUCHÂTEL

N
à découper et à envoyer à l'adresse
ci-dessus pour recevoir, sans aucun
engagement : Nom
B
• la visite d'un expert Adresse
• une documentation sur les pianos
droits et à queue
O

Caravanes «Le Cardinal»



Exposition de tentes et matériel de
camping - Documentation sur
demande - Exportation

Prix spéciaux très avantageux pour
clients suisses
«TOUS SPORTS» Rue René-Payot, 3
MORTEAU (France) - Téléphone 304
Ouvert tous les jours de 8 à 19 heures
sauf dimanches et lundis

MIGROS

CHERCHE

pour ses succursales de La Chaux-de-Fonds et du Locle

**vendeuses
et
caissières**

qualifiées ou débutantes. Travail varié et bien rémunéré.

2 demi-jours de congé par semaine.

Formules d'inscription aux magasins ou département du person-
nel MIGROS, rue de l'Hôpital 16, Neuchâtel, ou téléphone (038)
5 89 77, pour se présenter (sur rendez-vous).

Mesdames !

Songez à votre

BIEN-ÊTRE !!!

23.50

**PORTEZ LES SANDALES SUISSES POUR LA GYM-
NASTIQUE DE VOS PIEDS - STIMULENT
FORTIFIENT LEURS MUSCLES**

Elles se portent aussi bien pendant le travail que
durant votre temps libre. Recommandées égale-
ment pour **MESSIEURS ET ENFANTS**.

Nos modèles « **VADRET** » et « **SWIZZERA** » se font
dans 3 grandeurs ! **Talon plat - normal et HAUT**
Ce dernier type est accueilli déjà avec enthousias-
me dans de nombreuses villes.

Pour les **PIEDS DELICATS** : EXECUTION SUR
MESURE, sans augmentation de prix.

Faites-vous conseiller, sans engagement, par le spécialiste

Willy Messmer



**BANDAGISTE -
ORTHOPÉDISTE
DIPLOMÉ**

(à proximité du cinéma Scala)
RUE DE LA SERRE 47 Téléphone (039) 3 26 10
LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE JURASSIENNE

BURE

On va épurer à bon compte

(dl) — Grâce à la future place d'armes, on va épurer à bon compte à Bure où, pour le vaste projet qu'on s'apprête à réaliser, les citoyens ont voté un crédit de 1.300.000 francs.

SELEUTE

Qu'est devenue la génisse ?

(dl) — Une génisse de 18 mois appartenant à M. Albert Borne a disparu alors qu'elle se trouvait au pâturage à Seleute. A-t-elle fait une fugue ou des amateurs de viande à bon marché ont-ils eu l'audace de la voler ? On procède actuellement à une enquête.

SAINT-IMIER

Distinction

(nl) C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Raoul Crelerot, l'un des chronométriers de la Cie des montres «Longines» a reçu récemment du Gouvernement français le diplôme de la médaille d'honneur de la Jeunesse et des sports.

LA FERRIERE

Un nouveau maire

(dn) — M. Alfred Luscher, maire de La Ferrière depuis une dizaine d'années, ayant donné sa démission pour raison d'âge et de santé, l'assemblée communale du 2 juillet a élu son successeur en la personne de M. Werner Haldimann, agriculteur, présenté par le parti P.A.B.

TAVANNES

NOGES D'OR

(x) — Nous apprenons que M. et Mme Werner Kessi-Brand ont fêté leurs 50 ans de mariage vendredi dernier, entourés de leur famille.

Succès aux examens

(ad) Pierre-Alain Vuithier, ancien élève de nos écoles, vient d'obtenir sa maturité littéraire au gymnase de La Chaux-de-Fonds.

Avec nos gyms

(ad) — Participant au championnat jurassien d'athlétisme, plusieurs gymnastes de notre section ont obtenu les résultats suivants :

Cat. Elite : Marcel Sauser, 3e au 800 mètres, 4e au 200 m., et 5e au 100 m. Cat. Jeunesse : J.-P. Glardon, 2e au 300 m. ; A. Prêtre, 3e au saut en longueur et 3e au saut en hauteur, et Ch. Miche, 5e au 1000 m.

Toutes nos félicitations à ces jeunes gyms et bonne chance pour la fête cantonale de Berne.

COURTÉTELLE

† Joseph Frund

(wn) — Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Frund, décédé au seuil de sa 72ème année, après une longue et pénible maladie.

Un octogénaire se casse une jambe

(wn) — Alors qu'il traversait la voie ferrée au passage privé qui débouche près de la propriété Jobe, M. Henri Beuchat, 80 ans, a glissé sur une pierre et a fait une chute.

LES EMIBOIS

Une course instructive

(y) — Vendredi, les élèves de la classe supérieure de M. Laurent Froidevaux ont effectué leur course scolaire. Ils ont fait le tour des trois lacs en passant par Bienne où ils ont visité le musée Schwab, Morat et ses remparts, Avenches et ses ruines romaines, Payenne et sa collégiale, Yverdon, Grandson, Neuchâtel.

LOVERESSE

Un départ au domaine du Foyer

(ad) — Après 22 ans de service, et pour des raisons de santé, le maître-valet du domaine de Beau-Site (Foyer jurassien de jeunes filles), M. Paul Froidevaux est mis au bénéfice de la retraite dès le 1er juillet 1962.

Distinction

(ad) — Un enfant du village, M. Roger Boillat, architecte à St-Dié (France) s'est vu décerner par le délégué du Ministère des reconstructions, la médaille d'honneur des architectes.

CORGEMONT

35e Fête jurassienne des gymnastes à l'artistique

(mr) — L'Assemblée générale de l'Association jurassienne des gymnastes à l'artistique, qui avait eu ses assises annuelles à Corgemont, l'automne passé, s'est prononcée à l'unanimité pour la candidature de la section locale en vue de l'organisation de cette importante manifestation sportive.

Le 30 juin, le comité de l'association et le comité d'organisation ont pris contact et mis au point les détails de la fête.

Nous pouvons dire d'ores et déjà que tout est mis en oeuvre pour donner satisfaction aux quelques cent gymnastes qui se présenteront à Corgemont ; disons en particulier que le comité qui a la très lourde tâche de préparer la planche des prix est à l'oeuvre depuis plusieurs semaines et que nombreux sont les industriels, commerçants, amis de nos gymnastes, particuliers, qui ont fait preuve de générosité.

Appuyé, comme toujours en pareille circonstance, le comité d'organisation que préside M. Georges Scherz, désire donner à la manifestation l'ampleur qu'elle mérite.

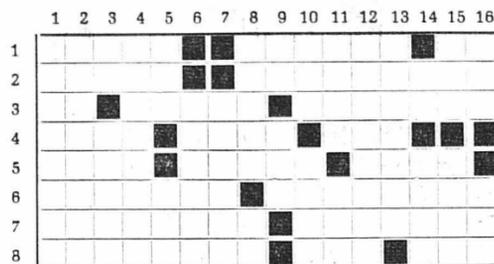
MURIAUX

Générosité

(y) — Les écoliers des classes de Muriaux, les Emibois, le Cerneux-Veuil, ont eu l'autre jour une bien agréable surprise.

Les mots croisés du mercredi

PROBLEME No 783



Horizontalement. — 1. Vient souvent avant « que ». Célèbre ténor italien. Terme de mépris. 2. Il fait tomber la fièvre. Mettrait sur la paille. 3. Article. Ce fut une idée lumineuse. Attire. 4. Vin vieux. En apportant, bien sûr, le bonheur aux humains, il leur inflige aussi, bien souvent, des chagrins.

Rend l'oreille douloureuse. 4. C'est avoir des affaires sur le dos. 5. Roi d'Israël. Séparation entre différentes choses. 6. Mélange de seigle et de froment. 7. Rapide. 8. Canton d'un pays vinicole. Préposition. 9. Article. Partie de charrie. 10. Montagnes de l'Afrique du Nord. Il lance la balle bien loin. 11. Sorte de singe. De quoi se bâtir un pavillon. 12. Qualifie des fleurs. 13. Archipel au nord de l'Écosse. 14. Possède. Fit une greffe. 15. C'est le mot bien connu que l'auteur d'un ouvrage fait souvent figurer à la dernière page. Rivière allemande. 16. Mot liturgique. Possessif.

Solution du problème précédent

Grid with solution words: GORETS, CROSIACI, ABUSAIROS, OCRE, LES CATASTROPHES, ARTA MONS IULI, LAITREERISIF, CAUSENT LARUINE, ONDE OUILLA ANEE, IDEE MELIES SOS.

se. Leurs maître et maîtresses ont reçu un don important à verser au fonds des courses scolaires, de la part de Mme F.-A. Schoeller-von Planta, une commerçante zurichoise établie à La Chaux-d'Abel.

obstacle imprévu, plusieurs automobilistes ont eu la chance de posséder de bons freins pour parvenir à s'immobiliser à temps. Cette solution désagréable pour tout le monde n'est heureusement que provisoire. On envisage la construction d'une petite maison qui pourrait abriter le nouveau garde-barrière.

Attention à la barrière !

(y) — Nos autorités étant dans l'impossibilité de trouver quelqu'un pour assurer la garde du bétail, à la sortie est du village, direction Saignelégier, ont été contraintes d'y placer une barrière qui oblige les nombreux usagers de la route à s'arrêter. Surpris au dernier moment par cet

Il suffit d'un acte pour se laisser envahir par le mal ; c'est par toute une vie qu'on s'en délivre.

Y. DE MONTCHEUIL

LE MONDE SPORTIF

POIDS ET HALTÈRES

Le Locle-Sports bat le Club Athlétique de La Chaux-de-Fonds

Le poids lourd chaux-de-fonnier Edy Lehmann améliore deux records suisses junior

Samedi s'est déroulé au Grand-Som-martel un match haltérophile mettant aux prises Le Locle-Sports et le Club Athlétique de La Chaux-de-Fonds, dans le cadre du championnat suisse inter-clubs, dont c'était la première tentative.

Cette rencontre fut intéressante car, d'une part, les résultats obtenus sont satisfaisants et, d'autre part, elle permit au jeune poids lourd chaux-de-fonnier Edy Lehmann d'améliorer les records suisses juniors du jeté à deux bras (115 kg.) et du triathlon olympique (302,5 kg.).

Bien que privé d'Haslebach, Brechbühler et Morel, le Club Athlétique de La Chaux-de-Fonds obtint, avec les frères Lehmann, Andrey, le toujours jeune Balimann et Grünig — le bon total de 1093 points Muttoni. Ce résultat est susceptible d'être porté aux environs de 1180 points Muttoni pour la seconde manche du championnat inter-clubs, avec une formation complète et bien préparée.

il a été obtenu a démontré péremptoirement que tous les athlètes locaux peuvent parfaitement totaliser au moins dix points de plus lors de la seconde tentative, d'ores et déjà fixée au samedi 13 octobre à La Brévine.

Voici les résultats : Le Locle-Sports I : Fidel Roland, catégorie mi-lourd, 350 kilos, 217,577 pts Muttoni ; Boiteux Maurice, léger, 300 kilos, 212,172 ; Boiteux Daniel, léger, 275 kilos, 194,491 ; Lesquereux Pierre, moyen, 280 kilos, 184,646 ; Tissot Gilbert, coq, 225,5 kilos, 180,965 ; Thum Michel, léger, 250 kilos, 174,833. Total des points Muttoni, 1,166,661.

C. A. La Chaux-de-Fonds I : Lab Philippe, catégorie léger, 322,5 kilos, 228,084 points Muttoni ; Lehmann Jean-Claude, lourd-moyen, 320 kilos, 190,438 ; Lab Yvan, léger, 260 kilos, 183,882 ; Lehmann Edy, lourd, 302,5 kilos, 173,668 ; Andrey Henri, mi-lourd, 260 kilos, 161,629 ; Balimann Fernand, léger, 220 kilos, 155,592. Total des points Muttoni, 1,093,293.

Nouveaux records, suisses juniors, poids lourds : Edy Lehmann, La Chaux-de-Fonds, Epaulé-jeté à deux bras : 115 kilos. Triathlon olympique 302,5 kilos. Remplaçants : Tosalli, C. A. Le Locle, catégorie plume, 174,833 points Muttoni ; Grünig Roland, La Chaux-de-Fds, coq, 146,399.

CYCLISME

Joliat, Kornmayer et Dominé triomphent au championnat de l'U. C. N. J.

(y) — Les championnats de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne (UCNJ) se sont déroulés, dimanche, à Colombier, sur le parcours Colombier-Neuchâtel - Le Landeron - Lignières - St-Aubin - Provence - Concise - Colombier, à parcourir deux fois pour les indépendants et les amateurs A, soit 125 km., contre 85 km. aux amateurs B. Dans la rude montée vers Lignières, Joliat, Marti, Kornmayer et Dominé se détachent et ne seront plus rejoints.

Classements : indépendants : 1. Laurent Joliat, Courtételle ; 2. Claude Marti, Delémont.

Amateurs A : 1. Alphonse Kornmayer, Saignelégier.

Amateurs B : 1. Marcel Dominé, Courchapoix.

Juniors : 1. Porret, Colombier ; 2. Tendon, Courtételle.

ATHLÉTISME

Record du monde battu

A Chicago, dans le cadre de la seconde journée de la rencontre internationale Etats-Unis-Pologne, l'Américain Al Certer a battu le record du monde du lancement du disque avec un jet de 62 m. 44.

TENNIS

A Wimbledon

Deux Australiens en demi-finale

Pour la première fois depuis 1900, deux frères se sont qualifiés pour les demi-finales du simple messieurs du tournoi international de Wimbledon.

Ce sont les Australiens Neale Fraser, vainqueur de Wimbledon 1960, et le docteur John Fraser, qui lui dispute son premier championnat. Neale s'est qualifié en disposant du seul Sud-Américain restant en course, le Mexicain Osuna, par 6-3 6-1 4-6 4-6 6-2, sur le court central, tandis que John battait son compatriote Ken Fletcher en cinq sets : 1-6 7-9 6-4 6-1 6-2.

TIR

Le Skeet-Club Delémont champion suisse

(y) — Le championnat national de tir de chasse s'est déroulé à Bâle sous la formule d'un combiné en 25 plâteaux au skeet, 25 à la fosse et 30 balles à la carabine sur cibles de chasse. Par équipes, le club jurassien a remporté une brillante victoire, tandis que Georges Spozio de Moutier triomphait pour la deuxième fois au classement individuel.

Classement individuel : 1. Spozio G., Moutier, 94,5 ; 2. Menge, Bâle, 93,33 ; 5. Dr Noirjean, Delémont, 87,83 ; 9. Meister, Court, 85, etc.

Par équipes : 1. Skeet-Club, Delémont (Spozio, Noirjean, Meister) 267,33 ; 2. Hubertus, Bâle ; 3. St-Gall ; 4. Berne ; 5. Soleure ; 6. Genève.

AUTOMOBILISME

Le coureur canadien Ryan succombe à ses blessures

PARIS, 4. — ATS-Reuter. — Le coureur canadien Peter Ryan, âgé de 21 ans, est décédé des suites de l'accident dont il fut victime dimanche dernier aux courses d'automobiles de Reims. C'était la première fois que Ryan participait à une course en Europe. Il était considéré comme l'un des favoris du Grand Prix de Reims.

FOOTBALL

Pour l'ascension en 3e ligue

(y) A la fin des premières finales pour l'ascension en 3e ligue, Develier, Fontenais et Saignelégier se sont trouvés à égalité avec deux points chacun. Un deuxième tour a donc commencé samedi à Develier, où les locaux, privés de leur gardien blessé et remplacé par un junior, ont été tenus en échec par Fontenais 3 à 3. Develier doit se rendre à Saignelégier, tandis que les Ajoulots recevront les Francs-Montagnards.

Tournoi de juniors A du FC Moutier 1. Moutier I ; 2. Delémont ; 3. Bâle ; 4. Nuremberg ; 5. Tramelan ; 6. USBB ; 7. Soleure ; 8. Moutier II ; 9. Strasbourg ; 10. Moutier juniors C.

MATCHES DE L'AGFA

Mélèzes - Sport-Hôtel 0-0 ; Philips-Porte-Echappement 1-0 ; Paolini - Impartial 1-0 ; Services Industriels - Marvin 4-2 ; Voumard - Travaux publics 6-0 ; Universo - P. T. T. 1-0.

Baignons-nous sans danger !

- en observant les règles suivantes : Ne pas se jeter à l'eau si l'on est en transpiration. Ne jamais se baigner immédiatement après un repas. Eviter une exposition trop longue au soleil. Agir avec prudence dans le cas de maux d'oreilles.

Les malades du cœur doivent demander l'avis du médecin.

Celui qui se jette à l'eau lorsqu'il est en transpiration met sa vie étourdiment en danger. C'est pourquoi, il faut se doucher avant ou rentrer doucement dans l'eau. Il est dangereux de se baigner après avoir mangé ; on doit attendre au moins deux heures après un repas.

Tous les baigneurs devraient se faire un devoir d'être en mesure de pratiquer la respiration artificielle. Combien de noyés ont déjà pu être rappelés à la vie grâce à une intervention immédiate ! Les 1200 sections de l'Alliance Suisse des Samaritains organisent, sous direction médicale, de nombreux cours de secours d'urgence en cas d'accidents, au cours desquels la respiration artificielle est enseignée théoriquement et pratiquement.

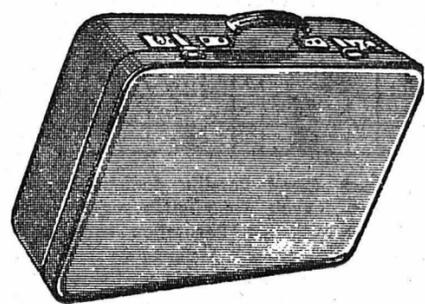
l'ami de votre peau : le Lait de Vichy

Doux comme un baume, très riche en éléments naturels bienfaisants pour la peau, le LAIT DE VICHY a sa place dans chaque foyer. Il assure l'hygiène et la toilette quotidienne du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte. Il combat les irritations (dartres, piqûres d'insectes, brûlures légères) et rend à la peau souplesse et douceur.

LE LAIT DE VICHY est pour la femme le démaquillant idéal. Il convient à tous les épidermes qu'il fait respirer et revivre. C'est un produit des Laboratoires Dermatologiques de VICHY. Il est en vente exclusive chez votre pharmacien.



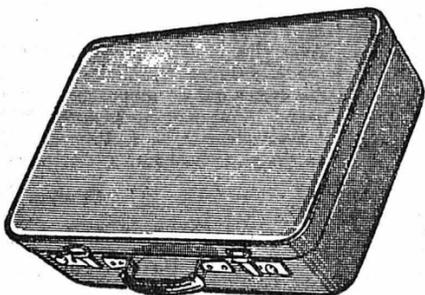
Dites-le à vos amis...



— ACTION —
— SPÉCIALE —

qui vous aidera à préparer vos vacances

VALISES
en fibrine, bordure noire



55 cm. 65 cm. 75 cm.
16.50 17.80 19.80

et la ristourne
cojo Aux Mille et un Articles
Av. Léopold-Robert 100
La Chaux-de-Fonds et dans nos magasins



En ville, à la campagne, dans tous les foyers « Berna » s'impose !

Nous cherchons

employée de bureau

habile sténodactylo, connaissance de l'anglais, ayant si possible travaillé dans l'hôtellerie. Semaine de 5 jours, horaire partiel si désiré. Faire offres ou se présenter chez Cattin, Bourquin & Cie S.A., montres DRAGA, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds.

Mélanges

ENFANT

serait gardé du lundi au vendredi. Pendant les vacances horlogères accepté. Age 6 mois à 3 ans. — Tél. (039) 2 56 52.

A VENDRE

coffre-fort en bon état. — Faire offres sous chiffre D L 14238, au bureau de L'Impartial.

FEMME

de ménage serait engagée pour heures régulières dans ménage soigné. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 14301

Transports

Petits déménagements en tous genres, débarras de caves, bûchers, chambres hautes. — Albert Bysaeth, rue du Nord 59. Tél. (039) 3 47 39.

Demandes d'emplois

PERSONNE de confiance (Suisse) cherche place dans petite famille pour s'occuper du ménage et de la cuisine, éventuellement auprès de personnes âgées. Urgent. S'adresser à l'Hôtel de France.

Appartements demandés

DAME solvable et tranquille cherche pour octobre, appartement 2 1/2 pièces, avec salle de bains et gaz installés. Quartier ouest ou sud. Faire offres sous chiffre D D 14320, au bureau de L'Impartial.

Appartements à louer

A LOUER pour le 31 octobre, joli appartement, 3e étage, pignon, 3 chambres, cuisine, WC intérieurs, 69 fr. par mois, dans maison d'ordre, quartier nord-est. Faire offres s. chiffre ZD 14177, au bureau de L'Impartial.

Chambres demandées

CHAMBRE meublée est demandée par jeune homme. Tél. (039) 2 83 92.

CHAMBRES meublées sont cherchées pour personnel masculin dès le 15 août. — Faire offres à Fabrique Nationale de Ressorts S. A., Etoile 21, tél. (039) 3 47 44.

CHAMBRE si possible avec eau courante et participation salle de bains, est cherchée pour jeune homme à partir du 5 ou 15 août. — Faire offres à Fabrique Ebel S. A., En Ville.

Chambres à louer

A LOUER chambre indépendante meublée. — S'adresser rue des Tilleuls 7, 3e étage.

A LOUER chambre non meublée indépendante, eau courante, ascenseur, chauffage général. Faire offres sous chiffre C N 14323, au bureau de L'Impartial.

A LOUER pour le 15 juillet chambre moderne avec pension. — Tél. (039) 2 84 36.

A vendre d'occasion

A VENDRE tente Maréchal 2 places, avec avant-toit plus abside d'avant-toit. Très peu utilisée. Prix 200 francs. — Tél. (039) 3 26 49.

TENTE canadienne 4-5 places est à vendre. — S'adresser République 13, 4e étage à droite.

A VENDRE 2 vélos Condor Fuch, 2 vitesses parfait état. Prix intéressant. — Tél. le matin ou après 18 heures au (039) 5 30 79.

A VENDRE machine à laver, cuit, 250 fr., pousse-pousse avec sac 30 fr., 1 complet Prince de Galles, 1 complet lainage peigné, 1 manteau de pluie gabardine, une veste imitation daim, taille 42. Bas prix. — Tél. (039) 2 95 26, après 18 h. 30.

Prêts



Banque Exel
La Chaux-de-Fonds
Av. Léop.-Robert 88.
Tél. (039) 3 16 12.

Wohnwagen

für 2 - 4 Personen günstig zu vermieten. Campingplätze Thun - Brienz nach Wunsch. — Fam. Schütz, Hünibach - Thun. Tel. (033) 2 87 67.

A VENDRE d'occasion, pour cause de départ: Pendule de parquet, assortiment verres de cristal, Larousse médical illustré, clarinette en UT 13 clefs. — Tél. (039) 2 31 73.

A VENDRE table à rallonges de salle à manger, 1 berceau, 1 pousse-pousse, pliant et divers. — Téléphone au (039) 3 27 84.

A VENDRE un tricycle d'enfant, 20 fr. — S'adresser rue du Progrès 88, au 1er étage, tél. (039) 2 58 03.

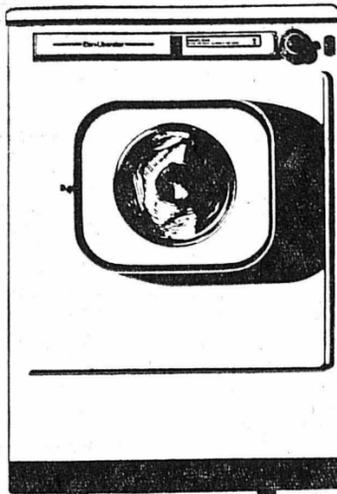
A VENDRE beau piano brun, marque «Rordorf». Paiement comptant. — Tél. (039) 2 00 88, André Chervet, Eplatures Jaune 83 a.

2 VELOS sport homme et dame, parfait état, à vendre. Tél. (039) 2 57 01.

A VENDRE divan-lit 2 places, neuf. — Faire offres sous chiffre A G 14324, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE poussette en bon état, ainsi qu'un Youpala. — Tél. (039) 2 76 43.

Elan-Liberator



Machine à laver automatique sans fixation au sol. Pour 3 kg de linge. Sur demande, mobile, Courant commutable. 6 programmes de lessive, selon le genre de tissu. Ménage le linge. Chauffe automatiquement. Essorage réglable. Fr. 1595.-. Supplément de prix pour train à roulettes: Fr. 100.- ou, par mensualités, depuis Fr. 70.55. Démonstration et vente:

BERBERAT ÉLECTRICITÉ

LA CHAUX-DE-FONDS
Balance 10 Tél. (039) 3 19 49

GEORGES WEILL

Léopold-Robert 49
La Chaux-de-Fonds

continue son activité comme par le passé, malgré l'hostilité dont il est l'objet dans certains milieux. Afin de développer ses affaires, il cherche des capitaux. Prêts de Fr. 5 000.-, 10 000.- et 20 000.- d'amis et de connaissances seraient les bienvenus. Taux: 5 %.

Etude FEISSLY-BERSET-PERRET
Jardinière 87 Tél. 2 98 22

Immeuble à vendre

RUE DE LA SERRE 96-98
LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin, 6 logements de 4 chambres, 1 pignon. Dégagement au Nord du massif. Situation intéressante au centre de la ville.

PROFITEZ!

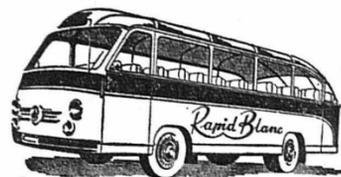
TABLE DE CUISINE (1 tiroir)
FORMICA (rouge, bleu, vert, jaune) pieds tubes chromés, garantis sur cuivre, 2 RAL-LONGES.
80 x 55 x 120 cm. Fr. 135.—
90 x 60 x 130 cm. Fr. 145.—
100 x 70 x 160 cm. Fr. 175.—
120 x 80 x 200 cm. Fr. 215.—
KURTH, Rive de la Morges 6, MORGES
Téléphone (021) 71 39 49

TELESCOPE

KERN-ALPITRIX, trois distances, avec grand trépied pliable et housses. Au lieu de Fr. 1 300.—, cédé à Fr. 950.—. Ecrire sous chiffre P 4098 N, à Publicitas, Neuchâtel.

terrain à bâtir

3 000 m2 en un bloc ou par parcelle, conviendrait pour week-end ou raison familiale. Faire offre sous chiffre HC 14344 au bureau de L'Impartial.



Vacances 1962

Voyage de 2 jours

Du 1er au 2 août Les 4 cols: Grimsel-Furka-Susten-Brunig Fr. 62.—

Voyages de 1 et 1/2 jour

Dimanche 22 juillet	Zurich-Einsiedeln-Lucerne Gruyère-Tour du Léman-Genève Tour des lacs de Neuchâtel et de Morat	Fr. 26.— Fr. 24.— Fr. 13.—
Lundi 23 juillet	Bâle, visite de la ville et du zoo Course surprise	Fr. 13.— Fr. 11.—
Mardi 24 juillet	Gruyère-Valais-Montana-Crans Lac Bleu-Adelboden Tour du lac Saint-Point	Fr. 28.— Fr. 19.— Fr. 12.—
Mercredi 25 juillet	Interlaken-Trummelbach-Grindelwald Zurich-Kloten Tour du Chasseron	Fr. 20.— Fr. 21.— Fr. 11.—
Vendredi 27 juillet	Le Grand Saint-Bernard Le Valais-Verrier-Le Léman La Tourne-Neuchâtel-Chamont	Fr. 30.— Fr. 25.— Fr. 9.—
Samedi 28 juillet	Vallée de la Loue-Besançon Chasseral	Fr. 15.— Fr. 8.50
Dimanche 29 juillet	Les Chutes du Rhin-Schaffhouse Château-d'Oex-Montreux-Oberland Course surprise	Fr. 25.— Fr. 19.— Fr. 12.—
Lundi 30 juillet	Berne, visite de la fosse aux ours, jardin des animaux Clos du Doubs-Gorges du Pichoux	Fr. 10.— Fr. 11.—
Mardi 31 juillet	Colmar-Strasbourg-Mulhouse Le Valais-Isérable, avec téléphérique Goumois-Jura français-Maiche	Fr. 29.— Fr. 25.50 Fr. 9.—
Mercredi 1er août	Gruyère-Mont-Pélerin-Montreux Course surprise du 1er Août	Fr. 18.— Fr. 12.—
Jeudi 2 août	Berne-Col du Brunig-Lucerne Le Vully-Avenches-Fribourg	Fr. 23.— Fr. 12.—
Vendredi 3 août	La Forêt Noire-Le Titisee Lac d'Annecy-Genève Chasseral-Gorges de Douanne	Fr. 25.— Fr. 25.— Fr. 12.—
Samedi 4 août	Lac Noir-Schwarzenbourg-Berne Morteau-Pontarlier-La Brévine La Sagne-Sommartel	Fr. 16.— Fr. 10.— Fr. 5.—
Dimanche 5 août	Le lac Bleu-Kandersteg Tour du lac de Gruyère- Barrage de Rossens Course surprise	Fr. 17.50 Fr. 15.— Fr. 13.—

Timbres de voyages acceptés
Programme des courses à disposition

Garage GLOHR

Avenue Léopold-Robert 11a - Téléphone (039) 2 54 01

TABLES

pour salles à manger, en noyer, deux rallonges, 160 fr. — KURTH, avenue de Morges 9, tél. (021) 24 66 66, Lausanne.

PRÊTS

sans caution jusqu'à Fr. 2000.- sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés. Bureau H. Graz S. A., rue du Tunnel 15, Lausanne. Tél. (021) 23 92 57.

LUNETTES von Gunten

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME
Av. Léop.-Robert 21

A VENDRE quelques

Machines à laver

provenant d'échanges. Prix très avantageux. — Cretegnny & Cie, Boine 22, Neuchâtel. Tél. (038) 5 69 21.



CARS BONI

Dimanche 8 juillet, départ 7 h. 15
Lac de Thoune

Chutes du Trummelbach

Prix de la course: Fr. 17.—, avec bon menu au Trummelbach: 27.—. Menu: Consommé - Oeuf à la russe - Poulard rôti garni - Glace pannaquée
Pour le dîner s'inscrire jusqu'à samedi à 11h.

Samedi 7 juillet, départ 12 h. 45
Fr. 12.—

Boujailles

29 juillet - 4 août

Marseille-Nice-Gênes

encore 4 places 7 jours: Fr. 265.—

CARS BONI - PARC 4 - Tél. 3 46 17

On cherche

personne de confiance

comme CUISINIÈRE pour la saison des foins. Ecrire sous chiffre P 11059 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

DESSINATEUR-ARCHITECTE

bonnes références, cherche place pour le 1er septembre 1962 ou pour date à convenir. — Ecrire sous chiffre MZ 14350 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à « L'IMPARTIAL »

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Vannitsen vainqueur au sprint à Bayonne

au terme d'une étape contrôlée par les Belges

Sur les routes landaises, les rescapés du Tour de France ont quelque peu musardé, marquant ainsi un répit fort compréhensible après les cavalcades des neuf premières étapes.

Contrôlée en grande partie par Willy Schroeders, le maillot jaune, et ses coéquipiers, dont Rik van Looy, cette 10e étape Bordeaux - Bayonne (184,5 km.) s'est décidée au sprint massif qui réunit la quasi totalité des coureurs. Une fois encore Rik van Looy a essuyé un sévère échec. Non seulement il ne figure pas aux places d'honneur, mais encore il dut assister au triomphe de son plus grand rival, Willy Vannitsen. En effet, une âpre rivalité sépare les deux véloces routiers flamands. Cette victoire fut contestée jusqu'au fil par l'Allemand Altig. Ce dernier, après avoir paru devoir l'emporter, se désunit dans les derniers mètres. Sa performance est néanmoins remarquable car c'est avec le vélo de son coéquipier Everaert que l'Allemand dut disputer ce sprint. En effet, à 4 km. de l'arrivée, un ennui mécanique l'obligea à changer de machine avec Everaert. Or comme les deux hommes sont loin d'avoir la même morphologie, la position d'Altig sur ce vélo d'emprunt ne facilitait pas l'exploit.

Darrigade : un grand déçu

Avec van Looy, un autre réputé sprinter de la route était amèrement déçu : André Darrigade, qui ne put arracher la victoire qu'il désirait tant apporter à son public : victoire qui lui aurait d'ailleurs permis de ravir le maillot jaune de Schroeders.

Les 127 coureurs quittent Valence, lieu de départ réel, vers midi. Il fait déjà très chaud. Après une tentative de Milesi, Stablinski, Forestier, Elena, poursuivie par Schroeders, Marcaletti, Melkenbeek, J. Groussard, Stolker, Doom, Ignolin, Gainche, Claes, G. Desmet II, Ongena, Cazala, Rostollan, Messelis, Wolfshohl et Darrigade eut échoué dès le premier kilomètre, le peloton roule groupé. Au 31e km., une chute se produit dont sont victimes Marcaletti, Melkenbeek, Carrara et Rimessi.

Deux autres tentatives d'échappée ne connaissent pas davantage de succès que la première. C'est d'abord Lach qui échoue au 34e km., puis Milesi, Bruni, Mahé, Bihouée, J. Groussard, Ramsbottom, van den Berghen, Schroeders, Melkenbeek,

Everaert, G. Desmet II et Sartore qui, démarrant au 68e km., ne peuvent demeurer en tête que durant 2 kilomètres. Au 83e km., une nouvelle chute se produit dont sont victimes Galvanin, Planckaert, Ruby et Busto. Galvanin est blessé au bras droit et à la cuisse.

Le calme règne dans le peloton qui, au ravitaillement de Castets (km. 113) compte un léger retard sur l'horaire calculé à 38 km.-h.

Echappées sans lendemain

Au 122e km., Tonucci, Doom, Rohrbach, de Boever, Cazala, Demulder, Maliepaard, Bihouée, Manzoni, Lach, Ongena, Everaert, Ciolli, van Est, Darrigade et Benedetti se détachent pendant un court moment, mais Schroeders et van Looy provoquent le regroupement comme ils le feront d'ailleurs après Saint-Geours de Marene (km. 137) où Milesi, Cazala et Pauwels avaient faussé compagnie au peloton.

Au 154e km., van Tongerloo s'enfuit seul, mais doit rapidement renoncer. Au sommet de la côte d'Urt (km. 161), Wolfshohl passe en tête devant Bahamonts et Massignan. Dans la descente, van Looy attaque mais le peloton revient. Carlesi est alors victime d'une crevaisson, mais rejoint peu après.

A 5 km. du but, Baens et Barale se détachent légèrement, mais doivent s'incliner trois kilomètres plus loin. Finalement, c'est au sprint que se dispute la victoire. Vannitsen l'emporte devant Benedetti et Altig.

Classement de l'étape

Le classement de la 10ème étape, Bordeaux - Bayonne (184 km. 500) est le suivant :

Potins d'un compère... sur le Tour!

Doit-on croire à l'entente franco-allemande ?

Rudi Altig a choisi le jour même où le chancelier Adenauer était l'hôte officiel de la France, pour porter un coup à l'entente franco-allemande... Expliquons-nous : alors que son coéquipier Jacques Anquetil était échappé, en compagnie de Van Looy, Baldini, Anglade, Van den Berghen et Rostollan, le beau Rudi n'hésita pas une seconde avant de participer à la chasse du peloton. Ajoutons même que les relais qu'il assura furent parmi les plus énergiques...

Raphaël Geminiani a du pain sur la planche, s'il veut enfin établir la concorde au sein de l'équipe Helyett!

Le réveil musculaire.

Pour sa garde personnelle, Rik van Looy est un véritable bourreau de travail. Ce qu'il exige de ses coéquipiers, ce qu'il obtient d'eux, doit laisser rêveur Jacques Anquetil...

Ainsi, à La Rochelle, lundi matin, le champion du monde a sonné le réveil une heure plus tôt que prévu. Et il a obligé tous ses mercenaires à aller s'entraîner en sa compagnie, pendant une vingtaine de kilomètres couverts à vive allure. Au lendemain de la course contre la montre, Rik considérait — paraît-il — que ce réveil musculaire était absolument indispensable.

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'imaginer ce qu'eût été la réaction d'Altig, ou celle de Geldermans, si Anquetil avait exigé d'eux le même effort...

Quand les commissaires ferment les yeux.

En principe, le règlement interdit aux directeurs sportifs de conduire eux-mêmes la voiture suiveuse de leur équipe. Pourtant, De Kimpe, Rémy et Louviot (souvent), Magne et Geminiani (parfois), n'hésitent pas à s'installer au volant. Les commissaires ferment toujours les yeux... En effet, certains chauffeurs en titre étaient tellement inexpérimentés, ou tellement dangereux (l'un d'eux a dû être exclu de la caravane) que, pour éviter le pire, les organisateurs ont fini par tolérer cette entorse au règlement.

- 1. Willy Vannitsen (Be) 4 h. 54' 02"; (avec bonification 4 h. 53' 02"); 2. Benedetti (It) 4 h. 54' 02" (avec bonification 4 h. 53' 32"); 3. Altig (All); 4. Viot (Fr); 5. Graczyk (Fr); 6. Gentina (It); 7. van Looy (Be); 8. van Aerde (Be); 9. G. Desmet (Be); 10. De Cabooter (Be); 11. Manzoni (It); 12. Cestari (It); 13. Bailletti (It); 14. Gainche (Fr); 15. van Tongerloo (Be); 16. Cazala (Fr); 17. Darrigade (Fr); 18. Doom (Be); 19. Thomim (Fr); 20. van Schil (Be), même temps ainsi que le peloton.

Classement général

- 1. Willy Schroeders (Be) 51 h. 27' 43"; 2. Darrigade (Fr) à 45"; 3. Simpson (GB) à 1' 36"; 4. Geldermans (Hol) à 2' 06"; 5. G. Desmet (Be) à 2' 44"; 6. Anglade (Fr) à 2' 45"; 7. Otano (Esp) à 3' 01"; 8. Altig (All) à 4' 05"; 9. Stablinski (Fr) à 4' 06"; 10. Planckaert (Be) à 4' 21"; 11. Anquetil (Fr) à 4' 56"; 12. Hovenaers (Be) à 5' 08"; 13. Zilverberg (Hol) à 6' 18"; 16. van Aerde (Be) à 6' 25"; 17. Doom (Be) à 6' 48"; 18. Junkermann (All) à 6' 50"; 19. Suarez (Esp) à 7' 23"; 20. Ronchini (It) à 7' 32".

Classement général du G. P. de la montagne

- 1. Wolfshohl 15 points; 2. Soler 7 points; 3. Bahamonts 6 points; 4. Ignolin 4 points; 5. ex-aequo : Selic, Carlesi, Cerami, Zacanaro, Mahé 3 pts; 10. ex-aequo : van Schill, Simpson, Planckaert, J. Groussard, van den Berghen, Daems, Massignan 2 points.

Classement par points

- 1. Altig 98 p.; 2. Graczyk 88 p.; 3. Darrigade 76 p.; 4. Benedetti 60 p.; 5. Vannitsen 58 p.; 6. van Looy 5 p.; 7. van den Berghen 54 p.; 8. Maliepaard 52 p.; 9. Zilverberg 45 p.; 10. van Aerde 43 p.

La prime de la combativité a été attribuée au Français Milesi et celle de la malchance à l'Italien Marcaletti.

Bonne nouvelle pour les Meuqueux Bertschi jouera encore la saison prochaine avec le F.-C. La Chaux-de-Fonds Ces derniers mois, et particulièrement ces dernières semaines, les bruits les plus divers, les plus fantaisistes, couraient dans les milieux sportifs, au sujet d'un éventuel départ du talentueux avant du F.-C. La Chaux-de-Fonds, Heinz Bertschi. On citait certains grands clubs italiens et français. On avançait même des chiffres... Or, nous tenons de la bouche même du président Cavalli, la précision que Bertschi vient de renouveler pour la prochaine saison, le contrat qui le lie au grand club chaux-de-fonnier. La nouvelle est donc tout à fait officielle. Nul doute qu'elle réjouira tous les supporters des Meuqueux.

En 1960, Van Geneugden fut stflfé parce qu'il devançait Graczyk. Le Belge eut la malencontreuse idée de récidiver l'année suivante. Il reçut donc le même accueil... Bailletti a connu un sort identique en 1962. L'esprit national est développé au plus haut point à Bordeaux, mais lorsque le Tour se dispute par équipe de marques!

La grande peur de Junkermann. « J'ai connu ma plus grande peur depuis le départ », a avoué Junkermann à son arrivée à Bordeaux. Ce faisant, il évoquait la fugue d'Anglade, Van Looy et Anquetil, dans la matinée, qui dura une trentaine de kilomètres. Junkermann, qui n'a pas la mémoire courte, se souvenait d'une échappée identique, à laquelle il participait d'ailleurs et qui en 1960 en vue de Lorient, groupait Rivière, Adriaenssens et Nencini et lui-même... LE COMPERE.

ATHLÉTISME

L'Olympic aux championnats romands

Lors des Championnats romands d'athlétisme disputés dimanche dernier à Lausanne, les athlètes de notre ville se sont bien comportés puisque Michel Jobin remportait le 400 m. en 49"8, devant l'international de la distance, le Neuchâtelois Bonet; ce même Jobin, moins d'un quart d'heure après sa victoire, s'alignait au départ de la finale du 200 m. et s'y classait 3e en 22"6. Au 5000 m. remporté par l'international Gehri, Thomann de l'Olympic prenait la 3e place dans le bon temps de 16'08"2. Chez les cadets, Kneuss prenait la seconde place du 1000 m. dans le bon temps de 2'45"9, Tanner la 5e, Fankhauser la 7e et Greber la 10e; dans cette même catégorie Blaser était 4e au disque et 6e au javelot; Ziegenhagen 2e au marteau et 5e au boulet; Cattin se classait 6e au saut en longueur avec 5 m. 72. En catégorie dames, Monique Boni, dont c'étaient les débuts, se qualifiait brillamment pour disputer la finale du 100 m., épreuve dans laquelle elle se classait 5e en 14"4; Franca Conti ne passa malheureusement pas le cap des éliminatoires malgré un bon comportement. Absente depuis cinq ans dans cette compétition, l'Olympic s'y est brillamment comportée et ceci montre bien le redressement qui s'opère chez les athlètes de notre ville, grâce à des jeunes qui réaliseront bientôt d'excellentes performances.

GYMNASTIQUE

Avant les championnats du monde de Prague Les Chinois font grande impression

L'entraînement des gymnastes à la veille des championnats du monde, à Prague, est suivi par un public fort nombreux. Plus de 6000 personnes sont constamment présentes dans le Palais des Sports de la capitale tchécoslovaque, attentives à suivre les évolutions des différentes équipes. Parmi celles-ci, la Chine a fait une grande impression. Plus grands, plus élancés que les Japonais, les Chinois apparaissent aussi souples que les champions olympiques. En revanche, les Américains, victimes de certaines disensions internes, ne semblent pas aussi redoutables que prévu. A l'Est, Bulgares et Polonais progressent. Les Allemands sont fortement affaiblis par l'absence de leur champion Fuerst, Friedrich et Zschunke, anciens citoyens de l'Allemagne de l'Est, n'ont

pas osé venir à Prague. Le Yougoslave Cerar (l'un des favoris) qui avait été victime d'une angine, est parfaitement rétabli.

Dans le camp suisse

Dans le camp suisse, Marcel Adatte a abandonné ses fonctions de juge-arbitre à Arthur Plantoni, membre de la commission technique, pour remplacer Hans Holliger dans le rôle de coach. Cette affaire Holliger (interdiction de ses employeurs d'état pour le déplacement à Prague) a suscité bien des commentaires au sein des différentes délégations présentes à ces championnats. Max Benker, qui fut fort applaudi dans ses exercices aux barres parallèles, est le mieux en forme des gymnastes suisses. L'impression générale ressentie est que l'acrobatie prend le pas sur la technique pure : il reste à savoir comment les juges apprécieront cette tendance. Au cours d'une conférence de presse, M. Charles Thoeni (Genève) salua la présence d'un chiffre record de journalistes pour une compétition de gymnastique : 131 étrangers de 25 nations et 115 Tchèques.

TIR Chez les tireurs au petit calibre R. Giovannoni, champion cantonal

Le Championnat cantonal de la S.C. N.T.P.C. s'est déroulé au magnifique stand de Bôle, en présence des membres du comité cantonal et des familles des concurrents. Il était, cette année, cumulé avec le match décentralisé de la S.S.M. et se disputait en un match de 120 balles à tirer dans les 3 positions sur cible internationale. A l'issue du concours le président cantonal A. Evard fit la proclamation des résultats et remit les prix aux champions.

Armes d'ordonnance

1. Giovannoni Richard, La Chaux-de-Fonds, 1086 pts, champion cantonal toutes positions; 2. Matile Albert, Avenier, 1069; 3. Ruckstuhl Louis, La Chaux-de-Fonds, 1058; 4. Uhlmann Wilde-Fonds, 1066; 4. Fischli Fridolin, La nier, 1046; 7. Humbert Marius, Neuilly, St-Blaise, 1049; 6. Favre Michel, Cerchâtel, 1042; 8. Lambert Louis, Le Locle, 1023.

Champion couché

1. Ruckstuhl Louis, 379 pts; 2. Lambert Louis, 373.

Champion à genou

1. Giovannoni Richard, 371 pts; 2. Favre Michel (Jun.) 369.

Champion debout

1. Giovannoni Richard, 343 pts; 2. Matile Albert, 337.

Armes libres

1. Duflon Claude, Travers, 1057 - 320 pts, champion cantonal toutes positions; 2. Perrin André, La Chaux-de-Fonds, 1057 - 318; 3. Stenz René, La Chaux-de-Fonds, 1049; 4. Gilliéron Robert, Neuchâtel, 1026; 5. Thierrin Jacques, Couvet, 1011; 6. Fattou Georges, Neuchâtel, 1010; 7. Huguélet Aurèle, Fontainemelon, 1005; 8. Jaccoud Albert, La Chaux-de-Fonds, 988.

Champion couché

1. Perrin André, 382 pts, 24 x 10, 14 x 9, 318 debout; 2. Thierrin Jacques, 382 pts, 24 x 10, 14 x 9, 299 debout.

Champion à genou

1. Gilliéron Robert, 361 pts; 2. Duflon Claude, 358.

Champion debout

1. Stenz René, 325 pts; 2. Duflon Claude, 320.

Duflon Claude et Perrin André obtiennent la médaille de bronze de la S.S.M.

Pour représenter le Canton de Neuchâtel au match fédéral lors du Tir fédéral au petit calibre à Berne le 23 juillet prochain, le comité cantonal a désigné les tireurs suivants: Duflon Claude, Travers; Perrin André et Stenz René, La Chaux-de-Fonds.

Le Locle

A l'Ecole de Musique

(ae) — Les élèves de l'Ecole de Musique de notre ville et du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds ont donné lundi soir une audition de clôture, dans la grande salle de la Maison de Paroisse. Un public nombreux a écouté avec plaisir et intérêt les diverses productions présentées, ainsi que le rapport d'activité donné par M. Robert Faller qui a mis l'accent sur la nécessité d'appuyer les études musicales sur la base solide du solfège dont les ressources permettent de surmonter bien des difficultés. De nombreux jeunes talents ont fait preuve déjà de qualités dignes du plus grand intérêt. Nous les en félicitons.

Le tournoi inter-fabriques

Résultats des matches de lundi et mardi : Dixi III - Cylindre 0-0; Assortiments II - Dixi II 0-0; Technicum - Dixi IV 5-1; Aciera I - Assortiments I 1-2.

Memento MERCREDI 4 JUILLET

CINE LUX : 20.30. Meurtré sans cadavre. PHARMACIE D'OFFICE : Béguin.

LA CHAUX-DE-FONDS

Chemin étroit!

Une voiture conduite par un Chaux-de-Fonnier qui montait, hier à 13 h. 45, le Chemin des Mélézes, a été accrochée par une autre voiture, également pilotée par un Chaux-de-Fonnier, qui descendait ce chemin, fort étroit à ce passage. Le premier des véhicules, a été éraflé sur toute sa longueur,

Le Tour de l'Avenir

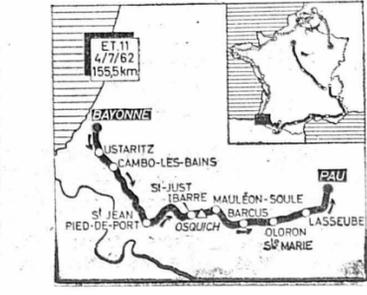
Classement de la 2ème étape, Bordeaux - Bayonne (184 km. 500) :

- 1. Campo momene (Esp) 4 h. 26' 30" (avec bonification 4 h. 25' 30") moyenne 41 km. 538; 2. Poggiali (It) 4 h. 26' 30" (avec bonification 4 h. 26'); 3. Gomez del Moral (Esp); 4. Nijdam (Hol); 5. Heeb (S); 6. Carton (Fr); 7. Vyncke (Be); 8. Kosela (Pol); 9. Bradley (G-B); 10. Bazire (Fr); 11. Hautalahti (Fi); 12. Hugins (Hol); 13. Verstraete (Hol); 14. Partesotti (It) même temps; 15. Simoes (Por) 4 h. 30' 48"; 16. Knops (Hol); 17. Bongioni (It); 18. Maino (It) même temps; 19. Janssen (Hol) 4 h. 30' 56"; 20. Coerho (Por); puis 24. Lutz (S) 32. Hintermueller (S); 45. Jaisli (S) même temps que Janssen.

Classement général

- 1. Campo momene (Esp) 7 h. 58' 20"; 2. Carton (Fr) à 1' 42"; 3. ex-aequo : Nijdam (Hol), Bazire (Fr), Hugins (Hol), Gomez del Moral (Esp) à 1' 46"; 7. Poggiali (It) à 2' 51"; 8. Heeb (S) à 2' 57"; 9. Partesotti (It) à 3' 02"; 10. Kosela (Pol) à 3' 09"; 11. ex-aequo : Verstraete (Hol) Bradley (GB), Vyncke (Be) et Hautalahti (Fi) à 3' 21"; 15. Janssen (Hol) à 3' 26"; puis 18. Jaisli (S) à 6' 12"; 26. ex-aequo Lutz (S) et Hintermueller (S) 8 h. 06' 07"; 61. ex-aequo : Bingeli (S), Maurer (S) et Villiger (S) 8 h. 09' 59".

L'étape d'aujourd'hui



TOUS LES ARTICLES DE CAMPING ET SPORTS D'ÉTÉ



Avenue Léopold-Robert 37

Tentes Wico, Elesco. Tous accessoires en stock
 Matelas pneumatiques depuis 39.-
 Sacs de couchage depuis 29.50
 Skis nautiques Reflex
 Canots pneumatiques Metzeler, Pirelli, Semperit
 Tous accessoires en stock



La Chaux-de-Fonds

Cigarette... **GREYS**

Symbole des meilleures traditions anglaises

On reconnaît aux Anglais un sens inné de la tradition, sentiment qui s'exprime par une fidélité indéfectible à un goût, à une qualité. Elle se révèle également dans leurs exigences de fumeurs.

Le fumeur de cigarettes GREYS est certain d'éprouver tout le plaisir que procure une cigarette de pur Virginia, faite selon l'authentique méthode anglaise.

GREYS avec et sans filtre

No 9 20/1.-
 Standard 20/1.30
 Luxe, boîte métal 20/1.60



Cigarette GREYS - VIRGINIA

Pour les vacances

Grand choix :

- blousons
- chemises d'été
- shorts
- pantalons légers
- blue-jeans
- trainings
- caleçons de bain

aux Travailleurs

Balance 2 - Place Hôtel-de-Ville / LA CHAUX-DE-FONDS

Pour les Promotions !

Coupes de cheveux modernes pour jeunes filles et garçons

Maison Demierre & Coiffure Elysée

Balance 4, tél. (039) 2 12 21 Rue Charles-Naine 3, tél. (039) 2 84 55

VOYEZ NOS VITRINES

Prenez un rendez-vous assez tôt, s. v. p.

cojo toujours frais

C'est le moment de faire vos conserves et vos confitures !

ABRICOTS par plateau le kg. brut pour net **1,35**
 au détail le kg. **1,55**

Coopératives Réunies La Chaux-de-Fonds-Le Locle et environs

cojo toujours mieux

La Société des Fabriques de Spi-raux Réunies, Rue du Chantier 9, Bienne, cherche une

aide comptable

pour le service des paies et la réception. Travail indépendant, semaine de 5 jours, salaire à convenir.
 Faire offre avec curriculum vitae à la Direction.

66^e pièce d'or **CENTAURE** gagnée par
 Dora Christen
 Turmattstrasse, Buochs NW

L'ACTUALITÉ SUISSE

Le coût de la vie en Suisse

BERNE, 4. — ATS. — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires non transformées, s'établissait à 222,3 points à la fin de juin (base 100 en août 1939). Il dépassait ainsi de 0,3% le niveau du mois précédent (221,7) et de 3,8% le chiffre atteint un an auparavant (214,1).

La progression enregistrée d'un mois à l'autre s'explique surtout par le renchérissement de divers produits agricoles. L'effet de ces hausses sur l'indice général a été toutefois fortement atténué par la baisse qui a affecté en particulier le froment importé, le fer, divers métaux non ferreux, le coton et certaines céréales fourragères.

Légère hausse de l'indice des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans le budget des salariés, s'inscrivait à 195,1 points à la fin de juin 1962. Il dépassait ainsi de 0,3% le niveau atteint un mois auparavant (194,6) et de 4,9% le chiffre de la période correspondante de 1961 (186,0).

La progression enregistrée d'un mois à l'autre est due essentiellement à la hausse sur les denrées alimentaires qui s'explique surtout par le niveau toujours élevé des prix des légumes et des pommes de terre du fait des conditions météoro-

logiques défavorables qui ont régné en Suisse et à l'étranger.

L'indice des six groupes de dépenses s'établissait comme suit : alimentation 211,0 ; chauffage et éclairage 148,5 ; nettoyage 224,4. Les chiffres ont été repris tels quels pour l'habillement (232,8) le loyer (161,4) et les « divers » (176,1).

Grand succès des distributeurs automatiques de lait à Zurich

ZURICH, 4. — ATS. — Pour diverses raisons dues à la vie moderne, la consommation de lait a régulièrement diminué ces dernières années en Suisse. Les producteurs doivent alors trouver des moyens nouveaux permettant d'écouler leur lait. C'est ainsi que l'Institut de technique laitière de l'Ecole polytechnique fédérale a été chargé par la division fédérale de l'agriculture de faire un essai de distributeurs automatiques de lait.

Trois premiers automates furent installés à Zurich en novembre 1961 et une douzaine d'autres au printemps 1962, dans des écoles, dans des entreprises et sur des places publiques. Ce lait, destiné à la consommation immédiate, est distribué par berlingots d'un quart de litre pour 30 centimes.

Le Cervin en 7 h. 15

ZERMATT, 4. — ATS. — Un nouveau record a été établi, mardi, au Cervin. Les apinistes valaisans Christophe Vouilloz, de Martigny, et Michel Darbelley, d'Orsières, tous deux guides de profession, ont escaladé la paroi nord sans aucun bivouac et dans le temps jamais réalisé de 7 h. 15.

A TRAVERS L'OPINION

Ce qu'on dit

et ce qu'on ne dit pas...

La Chaux-de-Fonds, le 4 juillet 1962

Le spectre de la guerre civile en Algérie s'éloigne-t-il ou se rapproche-t-il ? Les commentaires de presse britanniques s'efforcent de conserver un certain optimisme. « Désaccords il y a, constate-t-on. Mais il y en a eu avant l'arrivée de Ben Bella et M. Ferhat Abbas n'a pas été remplacé par M. Ben Khedda simplement parce que c'était au tour d'un autre de prendre la tête du gouvernement... Bien entendu, écrit le « Manchester Guardian », cette fois-ci les divergences sont plus profondes. Et la division en Algérie est venue plus vite et est allée plus loin que le pays ne le méritait. Une fois que l'idéal est atteint, l'ambition remplace la volonté de servir et la lutte pour le pouvoir commence. Mais, est-ce le seul fait de l'Algérie ? En voyageant dans le Sud de l'Afrique, on trouve les mêmes heurts entre les individus et entre les politiques, au Congo, au Kenya, en Ouganda. »

La presse soviétique avait jusqu'ici passé complètement sous silence les divergences qui se sont produites au sein du nouveau gouvernement algérien. Aujourd'hui la « Pravda » réagit. Pour elle ce sont les colonialistes français qui cherchent à diviser l'Algérie. « Ils n'ont pas renoncé à leurs efforts pour conserver leurs positions dans le pays et c'est pourquoi ils préparent une nouvelle offensive. » Interprétation assez curieuse on admettra que de faire de l'OAS l'allié de Ben Bella !

Beaucoup de commentaires sur le voyage du Dr Adenauer en France. Assez lucides du côté français. On s'y méfie de la passion et de certaines imaginations : « Rien ne dessert plus l'amitié entre la France et l'Allemagne, écrit « Le Monde », que d'en faire un mythe ou un « miracle » porté à bout de bras par les titans qui nous gouvernent. »

Le suicide dramatique du général de Larminat est maintenant expliqué. C'est un conflit de conscience et non une dépression nerveuse qui l'a entraîné. Mais on peut voir aussi là le résultat des campagnes de pres-

se sordides qui minent le moral d'un homme et le font souffrir au point qu'il ne peut plus accomplir sa tâche.

M. Georges Kennan ambassadeur américain en Yougoslavie s'élève dans une lettre adressée au « New York Times » contre la réduction de l'aide accordée à Belgrade : « Cela ne servira, dit-il, qu'à nous couper de toute activité constructive dans une région d'une importance essentielle pour nos relations internationales. » On précise aujourd'hui de Belgrade que le maréchal Tito ne prendra pas de vacances en URSS. Il restera dans son pays pour y accueillir le président Nasser. Quant à l'économie yougoslave qui éprouve certaines difficultés du fait du Marché commun, elle recherche fiévreusement de nouveaux débouchés.

Le Pathet Lao accuse les Américains de se préparer à intervenir à nouveau au Laos à partir des bases militaires qu'ils possèdent en Thaïlande. Cependant, il semble que les USA se sont assez brûlés les doigts à Vientiane pour ne pas renouveler de sitôt une aussi fâcheuse expérience.

On parle ouvertement d'une reprise des négociations entre la Hollande et l'Indonésie. En attendant, la guérilla continue en Nouvelle-Guinée.

Les pays arabes producteurs de pétrole demandent une révision des taux des « royalties ». Cela entraînera-t-il une augmentation des prix du pétrole ? Cela se pourrait... si la concurrence russe n'existait pas. Mais l'existence d'un dumping de l'essence inspirera sans doute une certaine prudence aux pays du Moyen-Orient.

Au moment où, en Allemagne de l'Ouest, quantité de fonctionnaires nazis sont obligés de quitter leurs emplois sous la pression de l'opinion publique, on enregistre à Londres des bagarres monstres entre la foule et les... hitlériens anglais. Décidément, il y a partout des gens qui n'ont rien oublié et rien appris. P. B.

Surlangue catastrophique

dans l'Oberland bernois

BERNE, 4. — ATS. — Le dernier cas de surlangue dans notre pays a été enregistré le 19 juin à Blonay (Vd), où 27 bovins et 14 porcs durent être abattus.

Mais l'épizootie a fait une nouvelle apparition dimanche, sur le grand alpage d'Isleten, au flanc sud de la Schynige Platte (commune de Guendlischwand). Sur l'ordre de l'Office vétérinaire bernois, plus de 300 têtes de bétail de grande valeur qui estivaient sur cette alpe ont été redescendues. 130 bovins et quelques porcs furent abattus lundi dans les abattoirs de Berne et 170 autres bovins mardi.

De mémoire d'homme, l'Oberland bernois n'avait jamais connu pareille catastrophe due à la fièvre aphteuse. Les 400 moutons qui passent l'été sur

le même alpage ne semblent pas atteints.

172 vaches, 113 bœufs, 19 veaux et 39 porcs, soit au total 337 animaux, ont dû être conduits — jusqu'à mardi soir — aux abattoirs de Berne.

L'assassin présumé de Chiasso est mort

MENDRISIO, 4. — ATS. — Arrêté lundi après-midi dans un hôtel de Chiasso, et soupçonné d'avoir assassiné son épouse à Brissago, M. Ferruccio Galfetti, 31 ans, est décédé aux premières heures de la journée de mardi à l'hôpital de Mendrisio.

Il avait absorbé une forte dose de somnifère. Il est décédé sans avoir repris connaissance.

Pauvres lapins !

ARBON, 4. — ATS. — Un incendie a complètement détruit à Arbon, la remise d'un agriculteur, dans laquelle se trouvaient des chars, des machines aratoires et des lapins. 45 de ceux-ci ont péri dans les flammes. Un nombreux matériel est également resté dans le feu. On ne connaît pas les causes du sinistre.

Un voleur armé en fuite

VUILLERENS-S.-MORGES, 4. — ATS. — Au cours de la nuit de dimanche à lundi, un vol a été commis chez un marchand de cycles, M. Gaudard, qui est aussi collectionneur d'armes à feu. Sept revolvers et pistolets, avec leurs munitions, ont disparu. La police entreprit immédiatement des recherches. Soupçonnant dès l'abord les coupables, elle a réussi à les arrêter.

Lundi matin, chez l'un des voleurs, elle a pu retrouver toutes les armes dérobées. Un complice court toujours : il s'agit d'un dangereux individu, qui a déjà tiré sur un gendarme et qui est un spécialiste des vols de voitures.

5e « plasticage » à Lucerne

La police est sur les dents

LUCERNE, 4. — ATS - UPI. — Les policiers du canton et de la ville de Lucerne communiquent qu'une cinquième explosion au plastic s'est produite dans la soirée du 2 juillet à 21 h. 55, au No 1 de la Zurichstrasse, à Lucerne.

L'explosion a eu lieu, comme dans deux précédents cas, dans l'ascenseur qui se trouvait au rez-de-chaussée d'un bâtiment locatif et administratif. Les dégâts matériels s'élevaient à plusieurs milliers de francs. Personne n'a été blessé.

5000 francs de récompense

Le Conseil d'Etat du canton de Lucerne a autorisé le Département militaire et de police à offrir une récompense de 5000 francs pour les communications qui conduiraient à l'arrestation des auteurs des explosions de Lucerne.

Au cours de la séance du Conseil municipal lucernois, le directeur de la police, M. Robert Hodel, a fait une déclaration concernant les attentats plastic commis ces jours à Lucerne,

assurant que la police lucernoise avait pris toutes les mesures nécessaires pour retrouver les auteurs de ces actes. Il a ajouté qu'il manquait cependant d'indices concrets permettant d'établir l'identité des malfaiteurs et les mobiles qui les ont poussés à agir de la sorte.

Dans le lac de Bienna

Hécatombe de poissons

(ac) — Après le lac de Neuchâtel, c'est celui de Bienna qui devient un cimetière de poissons. Les pêcheurs professionnels disent : « Notre poisson pourrit en profondeur comme en surface. » Des milliers de pièces échouent sur les grèves.

Les salmonidés paient le plus grand tribut à ce fléau. Que de perchettes, voire de perches de bonne grandeur parmi les victimes. Les brochets mêmes ne sont pas épargnés.

L'année 1959 avait déjà été marquée par un semblable hécatombe. Ce fut même pire que cette fois.

A 20 mètres de profondeur, il n'y avait alors plus trace d'oxygène. Les analyses faites ces jours passés ont donné 5,5 cm3 d'oxygène à une profondeur de 45 mètres, ce qui permettrait encore juste aux poissons de vivre dans une telle zone.

Tandis que les causes de cette hécatombe ne sont pas encore éclaircies, les professionnels de la pêche l'attribuent à la pollution des eaux.

Un abonnement à « L'Impartial » vous assure un service d'information constant

Contrebande entre l'Italie et les Grisons

POSCHIAVO, 4. — ATS. — La douane italienne a lancé avec succès ces derniers temps plusieurs opérations contre la contrebande à la frontière entre les Grisons et la Valtellina. C'est ainsi qu'une automobile suspecte a été fouillée à Premadio. Alors que le conducteur prenait la fuite en profitant de l'obscurité, les douaniers saisirent 356 kg. de cigarettes suisses. La voiture fut également confisquée. Trois personnes furent arrêtées par la suite, mais elles durent être relâchées à Bormio.

En outre, 567 montres passées en contrebande ont été saisies dans une automobile au poste frontière de Piatamala, près de Campocologno. Le conducteur, un Italien de Cernobbio (lac de Côme) est sous les verrous.

Les « bandits de Matran » tentent de se disculper

FRIBOURG, 4. — ATS. — Le procès des bandits de Matran s'est poursuivi mardi par l'audition des témoins et par des visions locales à Matran et au chalet de la commune de Boltigen où les bandits ont tiré sur un gendarme bernois.

Les dépositions faites à la barre ont confirmé, en ce qui concerne Matran, que Besse a tiré sur le chef de gare, peu après avoir pénétré dans son bureau, mais le père Dungert, que Roux menaçait de son arme à la sortie du passage sous-voies, près de la gare, a pensé avoir à faire davantage à un fou qu'à un bandit. Il n'a jamais eu l'impression que cet homme tirerait sur lui.

Le gendarme Amatter, qui découvrit les trois bandits cachés dans le chalet de Schuepfen, a été net : il a été l'objet de coups visés contre lui. C'est probablement Besse qui a ouvert le

feu après avoir pénétré dans le chalet et tiré de l'écurie un coup de semonce qu'aucun des trois n'a entendu.

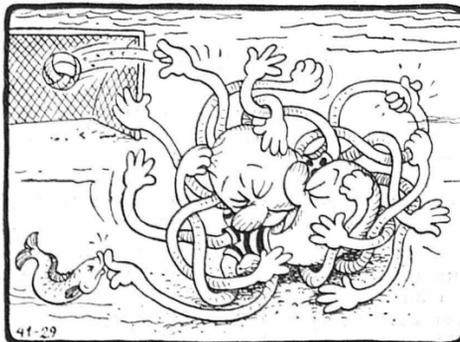
Les dépositions de l'expert en armes de Zurich, M. Frei-Sulzer, permettent de conclure qu'une des armes n'a pas été employée, ce qui est au bénéfice de Huser, mais démontrent en même temps les contradictions de Besse. Si celui-ci se prétend fort tireur, comment se fait-il qu'il n'ait pas connu le maniement du pistolet italien, de fabrication ancienne, avec double dispositif de sécurité, dont il s'est servi contre M. Meylan, en prétendant que le coup est parti tout seul.

Les visions locales à Matran puis à Boltigen, faites à la suite de l'audience du matin et d'une brève audience de relevée ont permis aux jurés de mieux se rendre compte des faits.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

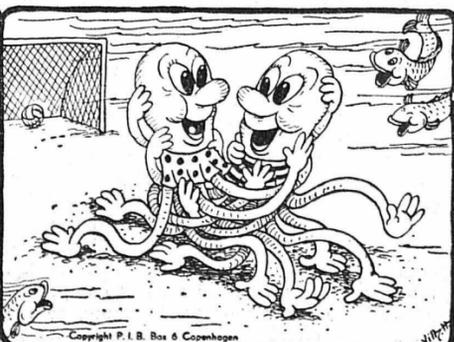
par Wilhelm HANSEN



— Ils ont placé un but, mais je ne sais pas qui c'était. Cela m'a paru fort compliqué.



— C'est un match fort animé. Que ce soit du football ou du basket.



— Apparemment, ils sont contents les deux. Ils se portent mutuellement en triomphe.

LES 10
DERNIERS JOURS

Voici l'action **2** pour **1**

Pour bien terminer notre

**LIQUIDATION
TOTALE!**

Prestige

Officiellement autorisée
jusqu'au 15 juillet 1962

Pour chaque achat d'un manteau, d'une robe, d'un deux-pièces ou d'un costume, nous vous remettons, en plus, gratuitement, une jupe ou une blouse ou un pull à votre choix, de notre stock!

Voyages, vacances à l'étranger!

BONS D'ESSENCE

(France ou Italie: présentation de la carte d'assurance verte et du passeport)

BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

CHÈQUES DE VOYAGE

à
l'UNION DE BANQUES SUISSES
50, avenue Léopold-Robert - La Chaux-de-Fonds
Tél. 2 45 21 / 3 45 21



PRÊTS
Fr. 500 à 5000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
Socialement!
BANQUE ABRRI BERNE
Helvetiaplatz

Tél. (031) 3 11 50

Progrès 13 a
achète

Argent comptant : lits, tables, armoires, buffets de service, tentes de camping, chaises, berceaux, studios, chambres à coucher, salles à manger, tous genres de meubles, anciens et modernes, ménages complets. — C. Gentil, Téléphone (039) 2 38 51.

JEUNE FILLE
cherche

chambre

meublée ou cuisine et chambre. — S'adresser Mlle Gauthier, 39, rue de la Paix.

Fr. 950

A vendre jolie chambre à coucher moderne, armoire trois portes, coiffeuse dessus verre, table de nuit dessus verre, lits jumeaux sommières métalliques, matelas, le tout à l'état de neuf, la chambre complète 950 fr. Superbe occasion. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

lisez **L'Impartial**

**OFFICE DES FAILLITES
LA CHAUX-DE-FONDS**

A vendre stock de marchandises et agencement

L'Office soussigné offre à vendre de gré à gré, en bloc ou par lots, tout le stock de marchandises ainsi que l'agencement dépendant de la masse en faillite

**HENRI ARNOUX
MAGASIN A L'UNIVERS**

Avenue Léopold-Robert 72, à La Chaux-de-Fonds: chapellerie, bonneterie, articles de mode pour messieurs, etc.

Les offres seront reçues jusqu'au 16 juillet 1962 inclusivement.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: R. Rawlyer

Entreprise industrielle de la place engagerait

**mécanicien-
outilleur**

Prière d'adresser offres sous chiffre P 11058 N, à Publicitas, La Chaux-de-Fonds.

Bureau d'architecture à Neuchâtel cherche à engager un bon

dessinateur en bâtiment

Stage de quelques mois ou emploi de longue durée. Travail agréable et varié. Bonne rémunération, en rapport avec les capacités du postulant.

Offres à **Kung & Aubry, bureau d'architecture**, place de la Gare 4, Neuchâtel.

Le 10 juillet...

nous consignerons les remboursements majorés de la taxe d'affranchissement pour les abonnements impayés. Evitez des frais inutiles — versez la contre-valeur de votre souscription à temps au compte de chèques postaux IVb 325 ou à nos caisses.

L'IMPARTIAL.

1 mois Fr. 3.70
3 mois Fr. 10.25
6 mois Fr. 20.25
12 mois Fr. 40.—

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

56

**D'ESTOC
ET DE TAILLE**

Roman de cape et d'épée par R. Valentin

— « Elle est diablement curieuse », songea d'Astragnac, qui ajouta à haute voix et en dardant son œil inquisiteur sur la Régente: Par une parole que le Roi a prononcée à mon oreille et qui m'a récompensé beaucoup mieux que tous les trésors de la terre, Madame. — C'est tout, s'étonna Marie de Médicis, n'en pouvant croire ses oreilles. — C'est suffisant, Madame, répondit le Gascon d'un ton plein de dignité. La Reine-mère était, malgré elle, ébranlée par la simplicité surprenante de ce jeune homme. Il est vrai que ce n'étaient pas les courtisans de son entourage qui l'avaient habituée à pareil désintéressement. Elle resta pensive, quelque peu dérouterée par ces réponses inattendues.

— Sa Majesté ne vous a-t-elle pas offert un emploi important auprès de sa personne? — Si fait, Madame. — Vous avez accepté, je présume? — Non, Madame. — Vous avez refusé? — J'ai refusé, Madame. Tout l'échafaudage des plans de Marie de Médicis était en voie d'écroulement. Elle insista: — Pourquoi? — Pour des raisons d'ordre personnel Madame. — Et si je vous proposais de prendre du service auprès de moi, vous refuseriez aussi? — Oui, Madame. — Avant même de connaître les conditions? — Avant de les connaître. — Ah! ah! — C'est comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Madame. Il était évident que sur ce terrain elle courrait à un échec. Elle changea ses batteries. — Ainsi, vous refuseriez de défendre votre Roi, si je vous le demandais, chevalier? — La question laissa d'Astragnac perplexe et dérouteré. Qu'insinuait Marie de Médicis? — Je crains de ne pas comprendre la portée de vos paroles, Madame, se décida-t-il. — Le Roi, mon fils, est entouré de gens qui complotent sans cesse contre sa vie; moi-même, je ne suis pas sûre du lendemain.

— Diab! — Il aurait grand besoin d'un défenseur tel que vous. C'est-à-dire d'un homme qui, s'il le faut, puisse tenir tête à toute une meute comme vous le faites si bien l'autre soir, chevalier. — Il me semble cependant qu'il y a assez de serviteurs au Louvre qui s'en pourraient charger? émit d'Astragnac. Marie de Médicis leva les bras au ciel. — Détrompez-vous, chevalier. — Allons donc, Madame. — C'est la vérité. Ah! on voit que vous ne connaissez rien aux gens qui entourent le Roi, poursuivit la Régente en soupirant Les épées ne manquent point, cela est vrai, mais combien de bras sont aptes à s'en servir comme il sied? — Il y en a tout de même qui, à défaut de l'épée, manient assez bien le poignard, je l'ai constaté. La Reine-Mère saisit très bien la portée des paroles du jeune homme; pourtant, elle ne les releva pas. Elle poursuivit sa péroraison comme si le chevalier ne fût pas intervenu: — Tout ce que vous croyez est faux, archifaux. Il y a au Louvre, une multitude de mannequins, mais fort peu d'hommes dignes de ce nom. Sont-ce là, pensez-vous, ceux qui peuvent me défendre? Sont-ce ces débauchés qui peuvent s'opposer aux tentatives criminelles qui, de tous côtés et à tout moment, menacent le Roi de France? Illusion, chevalier, illusion. — J'avoue, Madame, fort mal connaître l'entourage dont vous me parlez en termes si peu flatteurs, n'ayant jamais eu l'occasion d'en faire connaissance autrement que ce matin. — Cela a dû vous suffire... On m'a rapporté l'algare que vous avez eue avec le sieur de Gondi. Je n'ai pu, à mon grand regret, y assister. C'était d'ailleurs parfaitement inutile. J'ai eu précédemment l'occasion de vous admirer, et cela m'a suffi pour me faire une opinion sur votre valeur. D'Astragnac remercia d'un sourire mais ne répliqua pas. La Régente poursuivit: — Le malheur voudra-t-il que, pour la première fois que je découvre celui qu'il me faut, il me serait impossible de le décider à mettre son épée au service du Roi. D'Astragnac avait écouté le long discours de la Régente sans sourciller. Sa froideur démentait les paroles de Marie de Médicis. Elle se décida à jouer ses dernières cartes. — Si je vous offrais un emploi en vue et quinze mille livres de rente par an, que diriez-vous, chevalier? questionna-t-elle. — Je dirais, Madame, que je ne saurais croire que vous formulez cette proposition sérieusement. Marie de Médicis, à ces mots, réprima un tressaillement de satisfaction. (A suivre).

POUR LES VACANCES - POUR LA PLAGE
Toujours...

Les beaux vêtements
A U B O N G É N I E
LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 36

La Compagnie des montres LONGINES à Saint-Imier désire engager :

1 mécanicien faiseur d'étampes de boîtes

porteur du certificat de capacité. Au courant de la fabrication des étampes de boîtes métal et acier. Un bon mécanicien serait éventuellement mis au courant.

2 mécaniciens faiseurs d'étampes

certificat de capacité. Connaissant bien les étampes de rectification ainsi que les étampes à découper et repasser pour pièces acier.

1 mécanicien de précision

certificat de capacité. Entretien du parc de machines de l'usine. Faire offre par écrit ou se présenter.

1 employée FOURNITURISTE
et
1 jeune fille

seraient engagées par notre département fournitures. Travaux variés et intéressants. Semaine de 5 jours. Se présenter chez *Albert Froidevaux & Fils*, outils et fournitures d'horlogerie, Promenade 2, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 29 64.

A VENDRE

au centre de La Chaux-de-Fonds, à proximité immédiate de la Place du Marché

IMMEUBLE

comportant maison d'habitation avec restaurant et terrain de dégagement. Surface totale 400 m². Revenu brut Fr. 8 160.—. Faire offres à l'Etude Me Ed. Zeltner, Envers 41, Le Locle.

On cherche
LOCAL pour magasin

environ 50 m², sur bon passage. Offres sous chiffre SA 13920 X, aux Annonces Suisse S. A. ASSA Bâle.

Jeune fille ou dame

de nationalité suisse, pour contrôle des montres sur vibrographe est cherchée par Louis ERARD & Fils S. A., Rue du Doub 161. Place stable et bien rétribuée. On mettrait éventuellement au courant.

AIDE DE BUREAU

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir aide de bureau, éventuellement pour demi-journées. S'adresser à *Linder Frères, St-Imier*, tél. (039) 4 16 35 ou 4 21 88.

METALLIQUE S. A. — BIENNE
cherche

aide de bureau

connaissant la dactylographie et aimant les chiffres.

Faire offres : 20, rue de l'Hôpital.

On demande
CONDUCTEUR DE TRAVAUX

capable et sobre, à même de conduire avec l'aide de collaborateurs dévoués, un grand chantier de construction. Entrée si possible 1er septembre 1962. Engagement pour 3 ans.

Faire offres avec références et prétentions de salaire à
Hans BIERI Fils, architecte
Daniel-Jean Richard 44
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE
rateau-faneur

3 disques, « Agrar », avec prise de force. Occasion. Faire offres à M. James Calame, machines agricoles, Les Brenets, tél. (039) 6 10 81.

JEUNE SUISSE

cherche place comme employé de commerce. Branches : banque, présents de propagande, importation-exportation. Langues : allemand, anglais, connaissances en français. Offres sous chiffre H 14572 Z à Publicitas, Zurich.

A LOUER

pour le 31 octobre 1962, rue du Locle 44, Miremont S. A.

Appartements

de 5 chambres, vestibule, bain, cuisine avec armoire frigorifique, cave, chauffage central, balcon, ascenseur, machine à laver automatique, service de concierge.

Ces appartements sont situés du 7^e au 10^e étage. S'adresser à l'Etude Feissly-Berset-Perret, Jardinière 87. Téléphone (039) 2 98 22.

Aux annonceurs de

L'IMPARTIAL

Les délais de réception extrêmes pour les annonces sont les suivants :

la veille du jour de parution à 9 heures

(grandes annonces avant)

Les avis mortuaires qui seront déposés jusqu'à 24 heures dans la boîte à lettres, rue Neuve 14, ou à notre case postale, en mentionnant clairement sur l'envoi : « Avis mortuaire », paraîtront dans la prochaine édition. Il en est de même pour les avis tardifs (30 mm. haut. colonne en reclame).

Pour l'édition du lundi, les annonces seront reçues jusqu'au vendredi à 12 heures (grandes annonces avant).

D'autre part, pour toutes les annonces avec fourniture d'épreuve préalable, tous les temps extrêmes ci-dessus sont avancés de 24 heures. Seuls les ordres accompagnés du matériel adéquat et en possession de l'imprimerie en temps voulu pourront paraître ; quant aux autres, ils seront renvoyés sans avis à l'édition suivante.

Nous prions instamment notre honorable clientèle de vouloir bien se conformer à ces indications, ce dont nous la remercions très vivement.

Administration de « L'IMPARTIAL »

Tél. (039) 3 24 01, en service de jour, (039) 2 53 77, en service de nuit.

La CLINIQUE POUR RHUMATISANTS à LOECHE-LES-BAINS cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

LINGÈRES REPASSEUSE

Nous offrons : gains intéressants, congés et heures de travail réguliers (congé 1 jour et demi par semaine), habits de travail fournis par l'établissement, assurance accidents professionnels et non-professionnels, caisse de retraite et assurances d'épargne. Les offres sont à adresser à l'administration de la *Clinique pour rhumatisants à Loèche-les-Bains*.

VACANCES

Libre jusqu'au 4 août : 3 lits et part à la cuisine électrique. Famille Gempelen, Blinden, Faulensee. Lac de Thoun

Mécanicien-électricien

possédant de bonnes connaissances de bureau (dactylographie) et permis de conduire, cherche travail pour la période des vacances horlogères. S'adresser au bureau de L'Impartial. 14210

JEUNE
employé de commerce

bonnes connaissances branche automobile, cherche place pour début juillet ou date à convenir. — Faire offres sous chiffre G E 14346, au bureau de L'Impartial.

JE CHERCHE
Fr. 28 000.

remboursables en 48 mois, intérêts selon entente. — Ecrire sous chiffre M H 14294, au bureau de L'Impartial.

DOCTEUR

JEAN TRIPET
CERNIER
de retour

G. GEHRIG

Médecin-vétérinaire

jusqu'au 21 juillet consultations seulement sur rendez-vous

A vendre

divan-couche, coffre à literie barrières mobiles 60 fr., buffet de service moderne 150 fr., grand tapis de milieu laine 50 fr., table à rallonge 75 fr., commode 35 fr., buffet de cuisine 75 fr., table 15 fr., potager électrique, grand meuble combiné, salle à manger, fauteuils, armoire, berceaux, etc., etc. — S'adresser Progrès 13 a, C. Gentil.

Pendule neuchâteloise

ancienne, grande sonnerie, est cherchée à acheter. — Offres ou chiffre M F 14295, au bureau de L'Impartial.

A VENDRE petite

CARAVANE

«Camper» pliante, en forme de remorque, avec sa tente, en parfait état. — S'adresser M. Charles Nicolet, photographe, Le Locle, Gde-Rue 32, tél. (039) 5 36 55 et 5 45 75.

Vélo moteur

à vendre, moteur Sachs, 3 vitesses, en parfait état. Prix à discuter. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 14305

En vacances lisez L'Impartial

Borgward Arabella

modèle 1960, peu roulé, très belle voiture, Fr. 4500.—. — Grand Garage de l'Etoile, G. Châtelain, Fritz-Courvoisier 28.

Le Comité du **Judo-Club, La Chaux-de-Fonds** a le pénible devoir de faire part à ses membres d'honneur, actifs et passifs, du décès de

Monsieur

John GUINAND

père de Monsieur René Guinand, membre d'honneur, et membre dévoué du comité.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur

Max-Albert DUBOIS

sont informés de son décès survenu mardi dans sa 55^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 3 juillet 1962.

Morgarten 5.

Le corps repose au Pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

VACANCES

Agréable repos — Hôtel « Dent du Midi », Le Trétien p. Marécottes (Valais) Confort, pension soignée et chambres depuis Fr. 16.50 — Bûts d'excursions, rail et route. Prix spéciaux pour week-end. Téléphone (026) 6 59 16

Profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil

Monsieur et Madame

Max SOTTAS-MATHEY

ainsi que les familles parentes et alliées expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

La Sagne, juillet 1962.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon

Madame et Monsieur Emile Aerni-Moser, à Genève, Madame Vve Marcel Rickli-Moser, à Genève, Madame et Monsieur Paul Savary-Moser, à Cernier, Monsieur et Madame Charles Aerni-Journier et leurs enfants, à Cernier, Monsieur et Madame A. Aerni-Renaud et leurs enfants, à Tramelan, Madame et Monsieur J. Rosselet-Rickli, Madame M. Rickli, Monsieur Ph. Moser, à Munich, Madame Vve M. Matthey, ses enfants et petits-enfants, à Pesieux, Genève et Brouge, ainsi que les familles Roth, Girard, Gygax, Moser, Graber, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Charles MOSER

née Olga ROTH

leur chère et bien aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière grand-maman, sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 2 juillet 1962 dans sa 83^e année, après quelques mois de maladie supportée avec courage. Le culte aura lieu en la chapelle du cimetière de Plainpalais à Genève, où le corps est déposé, le jeudi 5 juillet à 10 h. 45. L'incinération suivra au crématoire de Saint-Georges.

Domicile : 8, Av. de Warens à Genève Prière instante de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de faire-part.

Cependant je suis toujours avec vous.

Ps. 73, v. 23

Et Jésus dit : Passons sur l'autre rive

Madame Léopold Veuve-Martinet, Monsieur et Madame Michel Veuve, Corinne et Fabienne, à Fleurier, Monsieur et Madame Léopold Veuve, Martine et Laurent, à Lausanne, Madame et Monsieur G. Volper-Veuve, à Genève, Mademoiselle Denise Zumstein, à Genève, Monsieur Ad. Schenk-Veuve, à La Neuveville, Mademoiselle Marie Spätig, au Landeron, Les enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants de feu Léon Martenet, les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Léopold VEUVE

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et parent, survenu subitement dans sa 61^e année.

La Chaux-de-Fonds, le 2 juillet 1962.

Eplatures-Jaunes.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, cimetière de Beauregard, mercredi 4 juillet.

Culte au Crématoire à 16 h.

Domicile mortuaire :

Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dans une ville en liesse

Ben Khedda porté en triomphe par des officiers de l'ALN



A 18 h. 20, le cortège arrivait devant la Préfecture. M. Ben Khedda, puis les ministres pénétraient dans le bâtiment qui porte encore les traces des explosions de plastic. Des membres des familles, des amis, se précipitaient vers chacun des ministres. Sur le boulevard, la foule criait son enthousiasme. Quelques minutes après son entrée dans la Préfecture, M. Ben Khedda en ressortait pour se diriger vers la foule. Des officiers de l'A. L. N. le soulevaient et le portaient sur leurs épaules. La foule rompait les barrières et le Président du G. P. R. A. devait être protégé contre la joie populaire par des soldats. M. Ben Khedda regagna ensuite la Préfecture.

L'indépendance algérienne ayant été proclamée

Le GPRA fait son entrée triomphale à Alger

L'affaire de la dissidence s'aggrave

Paris, le 4 juillet.

C'est à un rythme accéléré que les diverses phases de la reconnaissance de l'indépendance algérienne se sont déroulées hier. A Paris, à 11 h. 30, le général de Gaulle faisait publier, à l'issue du Conseil des ministres, une déclaration officielle de reconnaissance. A 11 h., M. Fouchet, haut commissaire de France, remettait à M. Farès, président de l'exécutif provisoire, une lettre du Président de la République, l'informant de cette décision, en même temps qu'il portait à sa connaissance la nomination de M. Jeanneney comme ambassadeur.

A Rocher-Noir, à midi, le drapeau vert et blanc, frappé de l'étoile et du croissant rouges, était hissé à un grand mat. A 16 heures, à Paris, était lu devant les Chambres le texte d'une ordonnance mettant fin au mandat des parlementaires algériens. Enfin, à 16 h. 30, à Alger, les membres du G. P. R. A. faisaient leur entrée triomphale. Pendant ce temps, les messages affluaient de nombreuses capitales reconnaissant l'indépendance de l'Algérie.

Ben Bella au Caire

M. Ben Khedda, président du G. P. R. A., est donc arrivé le premier à Alger, avant les dissidents de l'armée de libération. M. Ben Bella, qui se trouvait en Libye, a déclaré qu'il ne tenterait jamais une action de force contre le gouvernement provisoire. Mais est-ce bien sûr ?

La déclaration de M. Ben Bella a été faite à un envoyé du Président de la République égyptienne, le ministre d'Etat Sabri, qui était accompagné de M. Belkacem Krim, membre du G. P. R. A. Les deux émissaires ont tenté de convaincre leur interlocuteur de ne rien faire contre le G. P. R. A. : il l'a promis. Ils l'ont également prié de rentrer immédiatement en Algérie : il s'y est refusé, disant qu'il rentrerait jeudi, à titre individuel, dans sa ville natale de Marnia, située près de la frontière marocaine. Mais on apprend peu après qu'il était parti pour Le Caire.

De Nasser à Bourguiba

La démarche du colonel Nasser semble prouver que le Président de la République égyptienne ne mise pas, du moins pour le moment, sur son ancien protégé, et qu'il tient à rester en bons termes avec M. Ben Khedda.

En outre, le Président de la République tunisienne, M. Bourguiba, a nettement déclaré, au cours de la cérémonie d'adieu du G. P. R. A., qu'il réprouvait l'attitude des dissidents. On se souvient qu'il avait connu lui-même une telle dissidence, en la per-

De notre correspondant de Paris, par téléphone

sonne de M. Ben Youssef, qui s'exila au Caire et fut ensuite assassiné en Allemagne. M. Bourguiba eut cette phrase révélatrice : « Les accords d'Evian ne sont qu'une étape sur le chemin de la liberté. »

Rapprochements historiques

Dans les milieux autorisés français, on refuse de se prononcer sur ce qui

Le rapprochement franco-allemand.

Pour commencer la seconde journée de sa visite officielle à Paris, le chancelier Adenauer s'est entretenu en tête à tête avec le général de Gaulle. Les deux hommes d'Etat ont, d'après ce que l'on en sait, discuté surtout de l'avenir de l'Europe, de l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché commun et de la réunion que devraient tenir le plus rapidement possible les chefs des « Six ».

Visite et banquet.

Des conversations plus techniques ont eu lieu en outre entre les ministres des affaires étrangères allemand et français. Dans l'après-midi, le chancelier a visité le Louvre puis fut l'hôte d'un repas de 170 couverts servi à l'Élysée.

« Un moment de vérité ».

Des allocutions furent prononcées à ce propos. Le général de Gaulle déclara notamment :

« Pour l'Allemagne et pour la France, votre visite officielle à Paris marque un « moment de vérité ». Mais il se trouve que cette vérité est l'une des plus heureuses qui puissent être. Nous saluons, en effet, à l'occasion de votre présence, l'immense transformation qui a changé nos deux pays, jadis enne-

se passera demain dans l'Algérie indépendante. Le G. P. R. A., prenant acte de la déclaration de M. Ben Bella a affirmé que l'unité régnait dans son sein et que si des mesures avaient été prises contre certains chefs militaires, aucune accusation n'avait été portée contre l'un de ses membres.

Mais cela ne trompe personne, et l'on s'interroge à Paris, non sans inquiétude, sur ce que vont faire les membres de l'A. L. N., avec le consentement au moins tacite de M. Ben Bella. Hier, 300 nouveaux membres des forces de l'intérieur ont déserté. Qu'en sera-t-il si la France ouvre les barrières de Tunisie et du Maroc, comme elle s'y était engagée ? Les troupes de l'extérieur, hostiles au G. P. R. A., afflueront en Algérie.

Le Maroc indépendant eut aussi à faire face à la menace que constituait son armée de libération. Et le général de Gaulle lui-même dut dissoudre, au lendemain de la guerre, les forces françaises de l'intérieur, qui étaient sous la coupe des communistes.

J. D.

Propos DU MATIN

mis héréditaires, en amis déterminés et nous saluons en vous-même un artisan situation de cet extraordinaire aboutissement.

« En vérité, a poursuivi le président de la République, l'Allemagne et la France en cherchant à s'imposer réciproquement leur domination pour l'étendre ensuite à leurs voisins, poursuivaient, chacune pour son compte, le vieux rêve de l'unité qui, depuis quelque vingt siècles, hante les âmes sur notre continent. »

Un prodige.

« Mais le prodige de notre temps est que, chacune renonçant à dominer l'autre, toutes deux ont discerné ensemble quel était leur devoir commun. Tout en prenant conscience de l'unité de leurs luttes, elles sont portées l'une vers l'autre par les conditions mondiales où elles se trouvent, désormais, placées. »

Il faut des liens étroits.

Le chancelier Adenauer, pour sa part, prononça un assez long discours, dans lequel il affirma entre autres :

« Une Europe unie, quelle que soit la forme qu'elle revête, ne peut exister sans ces liens des plus étroits, cette amitié et cette solidarité entre les deux

Fin de la session extraordinaire du Grand Conseil

L'urgence votée pour un nouveau projet de loi sur la réforme de l'enseignement. Motions, interpellations et réponses gouvernementales.

(g) — La session extraordinaire qui s'est terminée hier, s'est déroulée dans un climat si particulier qu'on peut se demander si le gouvernement a été bien inspiré de la fixer au lendemain d'un scrutin aussi important que celui de samedi et dimanche. Il était certes difficile de prévoir un revirement aussi net et aussi soudain dans le corps électoral ; et dans l'esprit de ceux qui ont la charge de conduire les travaux parlementaires, cette réunion exceptionnelle n'avait d'autre but que de liquider l'arrière d'un ordre du jour qui pesait sans doute dans leurs préoccupations.

A cet égard, elle a été fort utile puisqu'une vingtaine de motions et interpellations — dont quelques-unes dataient de plusieurs années en arrière — ont pu être développées. Il n'empêche cependant que, venant au lendemain du cuisant échec es-suyé dimanche par les partisans du premier projet de réforme de l'enseignement, les discussions qui l'ont marquée, ont pris un mauvais départ.

L'impression qui s'en dégage est que certains députés ont mal digéré le désaveu qui leur a été infligé par les électeurs et n'ont pas eu le temps de comprendre — ou n'ont peut-être pas voulu comprendre — l'erreur qu'ils ont commise en voulant politiser un problème aussi important.

C'est foutu... !

M. André Tissot, de La Chaux-de-Fonds, a dit hier un mot fort inhabituel au Grand Conseil.

Ayant tenté de faire appel à l'unité du Parlement pour qu'on puisse établir un projet de réforme de l'enseignement à laquelle tous les groupes travailleraient sans esprit de parti et avec le même élan, il suscita des interjections telles qu'il finit par se rasseoir, découragé. « Voilà ce que ça donne, dit-il en haussant les épaules : on essaie de faire quelque chose et c'est foutu avant qu'on ait commencé ! »

Ce n'est peut-être pas très académique. Mais nous le comprenons.

D'autres, il est vrai, ont pris la peine d'analyser les raisons de l'échec et l'ont fait avec conscience. Nous pensons surtout à M. R. Meylan dont le remarquable exposé a fait grande impression et a permis de se rendre compte d'un certain nombre de choses auxquelles il eût été peut-être indiqué de penser avant.

Nous pensons aussi à M. André Tissot, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds dont la louable tentative de créer une unité de vues entre les divers groupes, se heurta à des interjections décourageantes. Mais trêve de considérations ! Et donnons maintenant, dans la mesure du possible, le détail des débats.

La seconde journée s'est ouverte hier sous la présidence de M. Jean Henrioud. Comme la veille, 105 députés sur 115 étaient présents. Et comme la veille aussi, M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat était absent.

Une lettre de remerciements du comité d'action pour la revalorisation du Jeune fédéral — pour lequel le Grand Conseil a voté un don de Fr. 20 000. — fut lue au début de la séance.

Réforme de l'enseignement

Puis on aborde — de nouveau — le problème de la réforme de l'enseignement. Une motion, déposée la veille et pour laquelle l'urgence avait été demandée, priait, nous l'avons dit, le Conseil d'Etat d'étudier sans tarder un nouveau projet.

Pour M. G. Petithuguenin (soc.) La Chaux-de-Fonds, cette motion est inutile, mais encore elle fait injure au gouvernement, car personne n'a jamais douté qu'après le rejet du projet proposé au peuple neuchâtelois samedi et dimanche, le Conseil d'Etat étudierait incontinent un nouveau projet. C'est aussi l'avis de l'ensemble du parlement, puisque par 40 voix contre 34 l'urgence est refusée.

Etats voisins, la France et l'Allemagne.

Après avoir évoqué l'apport de la France dans les domaines de la culture et de la science au cours des siècles, le chancelier Adenauer a poursuivi :

« Nous n'oublierons jamais... »

« Mais j'éprouve le besoin aujourd'hui d'ajouter encore quelque chose : à l'époque de notre grande détresse, après la débâcle de 1945, les Français ont été parmi les premiers qui, en dépit de tout ce qui s'était passé dans leur pays, nous ont tendu une main secourable pour nous aider à nous relever. Nous n'oublierons jamais à quel point, malgré les événements du passé, ces relations humaines entre Français et Allemands se sont intensifiées. »

Vous avez prononcé en Amérique le mot libérateur en disant que la France ne se sentait pas menacée par l'Allemagne d'aujourd'hui.

C'était là, monsieur le président, un mot de la plus grande importance, politique et humaine.

Le camp de la liberté.

Le chancelier Adenauer a conclu : « Nous sommes ensemble dans le camp de la liberté. Nous savons combien elle est menacée et connaissons la force et l'esprit de suite de nos adversaires. Nous viendrons aussi à bout des temps difficiles qui sont devant nous si nous nous serrons les coudes. »

A la fin de cette journée « historique » la plus grande satisfaction régnait dans la délégation allemande, qui voit dans cette rencontre la promesse d'une Europe enfin étroitement unie. J. Ec.

Reste à discuter le projet de loi déposé la veille également par M. R. Moser (rad.) La Chaux-de-Fonds, et pour lequel l'urgence est aussi demandée. Rappelons-en le texte :

PROJET DE LOI

Les soussignés proposent au Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel d'adopter le projet de loi suivant :

Loi sur la réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire du degré inférieur.

Voir texte de loi voté par le Grand Conseil le 29 mai 1962, sous réserve de la modification suivante :

Article 16 proposé par la minorité de la commission et accepté par le Conseil d'Etat :

« Le programme général d'études de la première année des quatre sections secondaires du degré inférieur doit se trouver en corrélation avec celui de l'école primaire. »

Il doit en outre, par les matières enseignées et par leur répartition, compléter les mesures prises pour l'orientation des élèves, tout en assurant à ceux-ci les connaissances exigées pour la suite de leurs études.

Il doit comprendre en section classique un enseignement de base du latin ; en section scientifique un enseignement plus complet des mathématiques ; en section moderne une préparation aux langues modernes ; et en section pré-professionnelle, un approfondissement des disciplines fondamentales enseignées à l'école primaire. »

L'urgence est demandée.

Robert Moser, J.-P. Joly, P. Rognon, M. M. Favre, J. Ruffieux, P. Meylan, E. Losey, P. Hauser et P. Bartschi.

M. Moser dit clairement les intentions qui l'ont incité à faire cette proposition.

M. Gaston Clottu, chef du département de l'instruction publique répond non moins nettement, et dans un silence soudain : « Le Conseil d'Etat est trop respectueux de la volonté populaire qui s'est exprimée dimanche pour prendre une décision immédiate. Il faut refaire une étude, établir des contacts, notamment à la campagne, et revoir soigneusement un nouveau projet en tenant compte du vote intervenu. »

« Vous, Messieurs les députés, que le corps électoral vient de désavouer si nettement, vous devez aujourd'hui prendre vos responsabilités. En tout cas, nous refusons d'aller de l'avant aussi précipitamment ! Nous refusons de prendre une décision ce matin ! »

Les causes de l'échec

M. R. Meylan (Nouvelle gauche) de Neuchâtel, fait alors une analyse remarquable — et remarquée — des causes de l'échec de dimanche. C'est un sincère. Et un scrupuleux. Il s'est penché sur la question et a cherché pourquoi le peuple a donné tort au parlement. Il y a une part de perplexité et d'incompréhension de la population qui n'est pas « mûre » pour un tel projet ; il y a, d'autre part, l'attitude du parti radical qui n'a pas pris nettement position, ce qui a provoqué quelque trouble dans certains esprits. Il y a enfin la sensibilité conservatrice de larges couches de la population pour tout ce qui touche aux enfants et la volonté d'une minorité de ne pas « démocratiser » l'enseignement.

Il faut tout reprendre, et si l'on veut aboutir — et aboutir vite — trois conditions sont nécessaires :

1. il faut que tous les partis luttent contre le négativisme au lieu d'en jouer l'un contre l'autre.

2. il faut donner satisfaction aux libéraux qui se sont achoppés sur l'article 16 et auxquels le peuple a donné raison.

3. il faut que les radicaux s'engagent plus qu'ils ne l'ont fait. « Pour ma part, ajoute-t-il, et je crois pouvoir parler au nom de mon petit groupe et au nom du groupe socialiste, je pense qu'il faut donner notre accord à l'article 16. »

M. André Tissot (soc) de La Chaux-de-Fonds : « Je pense que, sans passion aucune, nous devons nous remettre au travail. Sommes-nous d'accord, dans ce Grand Conseil, de chercher un terrain d'entente pour étudier un projet valable ? Il faut faire quelque chose car la situation actuelle ne peut se prolonger. Il faut arriver à un projet qui réunisse tout le monde ? »

Cependant, devant les interruptions provoquées par les groupes libéral et popiste, l'orateur montre quelque amertume. « Décidément, dit-il, le climat n'est pas encore favorable. Je fais appel à la compréhension mutuelle, et déjà on fait des objections. Je préfère me rasseoir ! »

(Voir suite en page 6).